Neuchâtel — N° 104 (6 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 7 mai 1947

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	24.—	12.—	6.—	2.10

ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

209me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT · TÉLÉPHONE 5 12 26 · CHEQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES

18 c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

La Péninsule connaît des jours sombres

Difficultés italiennes

Le président du conseil italien se débat dans des difficultés assez semblables à celles qui affectent M. Ramadier. Dans la Péninsule aussi, le tripartisme a fait son temps ; il craque de toutes parts ; mais on ne sait pas par quoi le remplacer. Entre les tendances diverses qui s'affrontent violemment, non seulement au parlement — il y a eu à Montecitorio, ces derniers temps, des séances épiques — mais encore dans la rue et dans les partis eux-mêmes, M. de Gasperi donne l'impression d'être ballotté. Il dirige une barque qui va à la dérive et dont il ne tient pas en mains le gouvernail.

~~~

Même dans son propre parti, le président du conseil est aujourd'hui l'objet de vives critiques. Les uns parmi les démocrates-chrétiens lui reprochent d'avoir poursuivi si longtemps et si infructueusement l'expérience de collaboration avec les communistes. Cette fraction paraît avoir obtenu l'appui de l'Eglise qui, après les déceptions que lui a causées son attitude de conciliation, se voit contrainte de se raidir et de riposter fermement aux attaques que ne cesse de diriger contre elle l'extrême-gauche. Les autres de ces démocrates-chrétiens, à l'instar de la tendance avancée du M.R.P. français, craignent avant tout la rupture avec le communisme, car elle instaurerait, argument connu, la politique de blocs. Comme si ces blocs n'existaient pas déjà en fait !

Bien qu'il ait eu tout récemment une entrevue avec M. Togliatti — probablement pour tenter une dernière démarche de conciliation — M. de Gasperi serait assez enclin, semble-t-il, à vouloir débarrasser son ministère de son encombrante aile communiste qui, comme en France toujours, joue sur les deux tableaux, entretient l'agitation dans le pays et s'oppose au gouvernement tout en y participant. Autant qu'on puisse comprendre les désirs du président du conseil, il préférerait de beaucoup à l'«appui» communiste, celui de la fraction dissidente des socialistes, ce qui permettrait de former un ministère allant de ceux-ci aux groupes modérés. Mais les amis de M. Saragat se refusent à cette formule. En devenant «gouvernementaux» dans les circonstances présentes, ils perdraient aux yeux des masses le bénéfice de leur retentissante rupture avec le socialisme officiel de M. Nenni.

~~~

Ces difficultés, sur le plan ministériel, ne seraient que peu de choses si elles n'étaient doublées en réalité d'un état de crise qui va s'aggravant à l'intérieur du pays. La situation financière est fort compromise. La lire, continuant à baisser, perd chaque jour de son pouvoir d'achat, sans qu'il soit possible d'augmenter les salaires. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que des grèves éclatent un peu partout. Noyautée par l'extrême-gauche, la C.G.T. italienne s'apprêterait, selon certaines rumeurs, à déclencher sous peu un mouvement plus généralisé. L'autre jour, en guise d'avertissement, un temps d'arrêt de travail a déjà été ordonné.

*Dans ce marasme économique, les passions politiques ont beau jeu de se déchaîner. De fait, les incidents et même les attentats sont chaque jour plus nombreux. On en signale quotidiennement en Italie du nord aussi bien qu'en Italie du sud. Dans une atmosphère qui, à certains égards, rappelle l'atmosphère préfasciste, les groupes s'affrontent dans la rue ou à l'usine. Les partis sont impuissants à contenir ce déferlement ; aussi les plus extrémistes, pour ne pas perdre de terrain, jugent-ils préférables de mener eux-même l'agitation. Les bagarres entre l'*Uomo qualunque *et les communistes ne sont pas rares. Le second anniversaire de la mort du « duce » qui tombait le 30 avril a donné lieu çà et là à des manifestations néofascistes, qui ont suscité naturellement une violente réaction.*

A quoi il faut ajouter l'opposition entre monarchistes et républicains toujours vive surtout dans la partie méridionale du pays, où les tendances séparatistes en outre continuent à s'accuser. Les récentes élections siciliennes, il est vrai, n'ont enregistré qu'un succès relatif des autonomistes. C'est le bloc socialo-communiste qui est apparu le plus fort, probablement pour des raisons d'ordre agraire et social, la grande île étant restée la terre des «latifundia». Mais l'action autonomiste croit néanmoins dans la mesure où, électoralement, le séparatisme n'a pas pu s'imposer. La Sicile, d'une façon générale, trouve insuffisantes les garanties de régionalisme et de fédéralisme qu'octroie la constitution en préparation.

~~~

L'élaboration de cette constitution enfin est une dernière source de difficultés. Le projet mis sur pied, après bien des débats, par les commissions de la Constituante, est forcément un compromis, qui, comme tous les compromis, ne satisfait personne. De sorte que la fin du « provisoire », si elle survient bientôt, est grosse de nouvelles inquiétudes. La Péninsule, deux ans après l'achèvement de la guerre, passe par des jours sombres. Encore sera-t-elle heureuse si elle parvient à opérer par elle-même son redressement. Mais devant les agissements des adeptes de M. Togliatti, si visiblement inspirés par Moscou, les Etats-Unis ne restent pas indifférents. Déjà il est significatif que le Sénat américain hésite à ratifier le traité de paix signé en février dernier. L'intervention étrangère devient souvent fatale au moment où un pays sombre dans la division. René BRAICHET.

Une nouvelle fusée dont la portée est double de celle des V 2 allemandes

WASHINGTON, 7 (A.F.P.) — Le département de la marine annonce la mise au point d'une nouvelle fusée capable d'atteindre une altitude de plus de 300 kilomètres et une vitesse « supersonique », tout en portant une charge utile.

La nouvelle fusée, baptisée « Neptune », dont la portée est double de celle des V 2 allemandes, porterait cependant une charge inférieure à ces dernières.

D'après le département de la marine, c'est la plus grande fusée qui puisse être lancée d'un navire de combat. Les premiers essais seront effectués à brève échéance dans le champ de tir de White Sands, dans le Nouveau-Mexique.

Condamnations à mort de partisans en Grèce

ATHÈNES, 6 (A. F. P.) — Le tribunal militaire de Lamia a condamné à la peine de mort 17 partisans grecs dont une femme.

A Salonique, 6 personnes accusées d'avoir aidé les partisans ont été exécutées dans la journée de lundi.

Enfin, à Komotini, un condamné à mort a été exécuté.

LA CRISE POLITIQUE A PARIS N'EST PAS ENCORE RÉSOLUE

Le sort du cabinet français s'est joué cette nuit au conseil national du parti socialiste

Les délégués de la S.F.I.O. avaient à se prononcer sur la question de la rupture socialo-communiste

Il semble que M. Ramadier doive l'emporter pour des raisons d'ordre économique

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La situation intérieure française n'a pas évolué au cours des dernières quarante-huit heures. Tout comme dimanche dernier, le sort final du gouvernement Ramadier demeure suspendu aux décisions du Conseil national extraordinaire du parti socialiste convoqué, rappelons-le, pour trancher le problème posé par M. Ramadier et qui peut se résumer ainsi : le parti socialiste peut-il participer et à plus forte raison présider un gouvernement hors la présence du parti communiste ?

La question est d'importance et si d'aventure les militants socialistes croyaient répondre par la négative, la crise ministérielle, difficilement évitée la semaine dernière, s'ouvrirait derechef par la démission collective du cabinet.

Sans préjuger de l'issue de ce débat qui s'est ouvert hier à Paris, il semble que M. Ramadier, épaulé en cela par M. Léon Blum, puisse l'emporter à une majorité suffisante pour que la validité de ce congrès hors série ne soit pas mise en doute dans l'avenir. Si donc, comme le pensent à l'heure où nous téléphonons la plupart des observateurs politiques, la thèse de la fermeté l'emporte, le régime parlementaire pourra se féliciter d'avoir franchi une épreuve particulièrement difficile.

Les arguments des socialistes partisans d'un gouvernement sans les communistes sont, semble-t-il, pour l'essentiel d'ordre interne. Le problème, selon l'avis des techniciens les plus au courant, est que la France, dans la situation présente, ne saurait se relever sans l'appui pratique de l'étranger et notamment sans le concours des Etats-Unis. Or, personne n'ignore que le départ des communistes a été très bien accueilli à Washington et que la situation nouvelle créée par l'absence de MM. Thorez et consorts des bancs du gouvernement a conduit certains milieux américains influents à considérer d'un œil favorable ou plus compréhensif les demandes de la France, notamment en blé et en charbon.

Ceci, les communistes ne l'ignorent pas, mais comme d'autre part ils savent parfaitement qu'ils ne sauraient se prévaloir d'une aide équivalente du côté de l'est, il ne serait pas surprenant que, faisant taire au moins pour un instant leur « goût du pouvoir » et les avantages attachés à celui-ci, ils acceptent sans trop rechigner la formule d'un gouvernement dont ils se sont volontairement détachés en refusant de lui accorder leur confiance.

D'un autre côté, leur passage dans l'opposition, étant donné les circonstances économiques et politiques intérieures, ne sauraient que leur sourire. Si donc M. Ramadier réussit à convaincre son propre parti, de la nécessité d'une revision des rapports socialo-communistes, on ne voit pas pourquoi le replâtrage provisoire de la semaine dernière ne deviendrait pas un remaniement définitif, pour autant qu'on puisse employer ce qualificatif à propos des événements intérieurs en France. Le seul obstacle à cette combinaison ne peut venir que des socialistes eux-mêmes et de la crainte qui leur est propre de laisser aux communistes les avantages d'une politique d'opposition.

La discussion a continué toute la nuit. On n'attend pas le verdict avant les premières heures du jour.

L'intérêt de parti prendra-t-il le pas sur l'intérêt national ? Telle est en résumé la seule question qu'ont eue à résoudre la nuit dernière les délégués de la S.F.I.O. M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

POLITIQUE AMÉRICAINE

M. Marshall intervient au comité des affaires extérieures du Sénat en faveur de la ratification du traité de paix avec l'Italie

M. Byrnes, ancien secrétaire d'Etat, défend le même point de vue

WASHINGTON, 6 (Reuter). — M. Marshall, secrétaire d'Etat, a déclaré notamment devant le comité des affaires extérieures du Sénat américain :

Si les Etats-Unis ne devaient pas ratifier le traité de paix avec l'Italie, c'est toute la situation mondiale qui est en jeu. Nous nous trouverions dans la même situation qu'en 1920 lorsque nous avons refusé d'adhérer à la Société des Nations.

Ce serait une grande erreur que de battre en retraite en ce moment. Le monde perdrait confiance en notre influence. Je serais très peiné que la ratification ne soit pas réalisée. Les conséquences en seraient dangereuses. Ceux qui sont opposés à ce traité croient que nous pourrions en faire un autre. Nous ne pouvons pas le faire et nous n'en avons pas le droit.

Le secrétaire d'Etat a souligné ensuite qu'en vertu des expériences qu'il avait faites à la Conférence de Moscou, il était persuadé une fois de plus que les traités de paix devaient être ratifiés le plus vite possible.

M. Vandenberg, président de la commission sénatoriale, ayant demandé si le renvoi de la ratification des traités porterait préjudice à une entente générale au sujet de l'Autriche et de l'Allemagne, M. Marshall a fait remarquer qu'en effet le renvoi ou le refus de la ratification compromettraient au plus haut point les chances d'un règlement.

M. Marshall était accompagné de son prédécesseur, M. Byrnes, qui a fait la déclaration suivante :

Si nous nous refusons à ratifier des traités de paix qui nous ont occupés durant un an et demi, nous opposons notre veto à l'initiative des puissances alliées qui ont mené la guerre contre l'Italie. Faire usage de ce droit de veto, ce serait décliner la responsabilité qui nous incombe de maintenir les armées d'occupation là où elles sont stationnées. Ce serait entretenir la situation désordonnée, tant au point de vue politique qu'économique, dans les pays intéressés.

La non-ratification des traités rendrait plus difficile encore le règlement de la paix avec l'Autriche et l'Allemagne. Seuls ceux qui veulent entretenir le désordre et la confusion dans le monde s'opposent à la ratification des traités.

Le secrétaire d'Etat Marshall a souligné enfin que la politique des Etats-Unis consistait à appuyer l'Organisation des Nations Unies de façon qu'elle trouve une solution satisfaisante à toutes les questions litigieuses.

Reconnu coupable par les Anglais

Le maréchal Kesselring sera pendu

VENISE, 6 (Reuter). — Le maréchal Kesselring a été déclaré par le tribunal militaire britannique coupable d'avoir fait assassiner 336 Italiens en 1944 et d'avoir exercé des représailles contre des civils italiens, en juin et en août 1944. Il sera pendu.

L'Angleterre ne pourra pas payer ses dettes de guerre

LONDRES, 7 (Exchange). — Le chancelier de l'Echiquier a déclaré hier aux Communes que la Grande-Bretagne ne sera pas en mesure de payer ses dettes de guerre et qu'elle sera forcée de demander à ses alliés de renoncer à recouvrer la plus importante partie de leurs créances.

Les dettes de guerre britanniques se montent à trois milliards de livres.

Scotland Yard à la recherche des nazis britanniques

Depuis un certain temps, ces derniers font preuve d'une activité qui étonne l'opinion

De notre correspondant de Londres par radiogramme :

On note en Angleterre, ces derniers temps, un nouvel essor inquiétant de l'activité des nazis. Tantôt, ce sont des tracts et des brochures dans les boîtes aux lettres, tantôt les murs d'un quartier paisible sont couverts le matin d'inscriptions incendiaires qui rappellent désagréablement les slogans de Gœbbels et d'Hitler.

Cette propagande étonne la population et tient Scotland Yard en état d'alarme. Ce n'est pas qu'on prenne très au sérieux ces injures, ces menaces contre les juifs et les francs-maçons, tout ce bagage de lieux communs depuis longtemps discrédité. Mais on reste effaré de voir que, deux ans après la victoire des forces démocratiques sur le fascisme et l'hitlérisme, il se trouve des hommes en Angleterre pour exalter ces régimes et préconiser leurs méthodes.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Sans importance

AU CAFÉ DU BOUQUET

Le café du Bouquet est la pinte principale d'une ville de province, quelque part en Suisse. A en juger par le mobilier un peu défraîchi, il doit dater du milieu ou de la fin du siècle dernier. Banquettes de bois ou banquettes recouvertes de velours fané, chaises un peu bancales sur lesquelles des générations d'êtres se sont attablés autour d'innombrables décis, glaces dix-neuvième surmontées de lourdes et sombres fioritures du plus pur style rococo, tables incrustées de vulgos et de cœurs percés de flèches, tel est, «grosso modo», l'aspect intérieur du café du Bouquet.

A toutes les heures du jour, des habitués et des hôtes de passage vont s'y attabler. Ils s'y sentent chez eux, car l'atmosphère est essentiellement familiale au café du Bouquet. Ce n'est pas qu'ils soient malheureux en ménage, mais ils y trouvent à n'importe quel moment de la journée des interlocuteurs bienveillants, des sommelières alémaniques pas mal dégrossies qui connaissent les goûts et les travers de tous leurs clients, et surtout une animation favorable aux jeux de l'esprit.

C'est surtout le matin entre dix et onze qu'il fait bon au café du Bouquet. Les représentants des métiers et des professions les plus divers vont — pour couper agréablement leur matinée de travail — y savourer un énergique café « maison » et des délicieux croissants au beurre. Il y a là le charcutier du coin couvert d'un tablier blanc maculé de sang, des ouvriers en blouse, des voyageurs de commerce solitaires et pressés, des étudiants bavards, des facteurs retraités et des fonctionnaires.

Au centre de la brasserie, une bande de joyeux compères sont assis en rond — ou en ovale suivant le nombre. Chaque jour que Dieu fait, ils se retrouvent à cette table et discutent ferme. Le plus bavard de tous, le « clou » de la tablée, arrive, précédé d'un minuscule cabot qui tire sur sa laisse. Aussitôt, le débat s'anime : « Bonjour, Amis ! » s'écrie le nouveau venu. Et de discuter à perdre haleine, mais il n'en oublie pas pour autant son inséparable compagnon à quatre pattes. Prestement, il s'empare des petits pots à lait de ses interlocuteurs et les vide l'un après l'autre dans le vaste cendrier. D'un geste prompt, il dépose celui-ci sous la table et le petit de se pourlécher les babines... Personne ne fait plus attention à ces gestes rituels, tant ils vont de soi.

Soudain, un adversaire s'approche et prend place. Allusions perfides, citations hiéroglyphiques, comparaisons peu flatteuses se succèdent avec la rapidité de l'éclair. Même les initiés n'y comprennent rien. Peu importe d'ailleurs, car personne n'écoute. Chacun suit son idée : le peintre parle de ses toiles, le professeur de ses étudiants, le juge et l'avocat de jurisprudence et le magistrat de ses administrés.

Tel est le miracle du café du Bouquet. Tout le monde y est à l'aise. Personne n'y impose son point de vue et la concorde y règne en maîtresse, malgré les apparences.

Derrière son comptoir où trônent d'énormes cafetières brillantes et toujours astiquées, la patronne contemple ses clients d'un œil maternel. Elle les aime bien, allez. Elle peut compter sur eux comme ils lui restent fidèles : « Harasma » !...

MARINETTE.

LA FÊTE DU PREMIER MAI A BERLIN

A Berlin, quatre cent mille travailleurs ont pris part à une manifestation organisée le 1er mai devant l'ancien château royal.

Le dernier voyage du roi Christian X

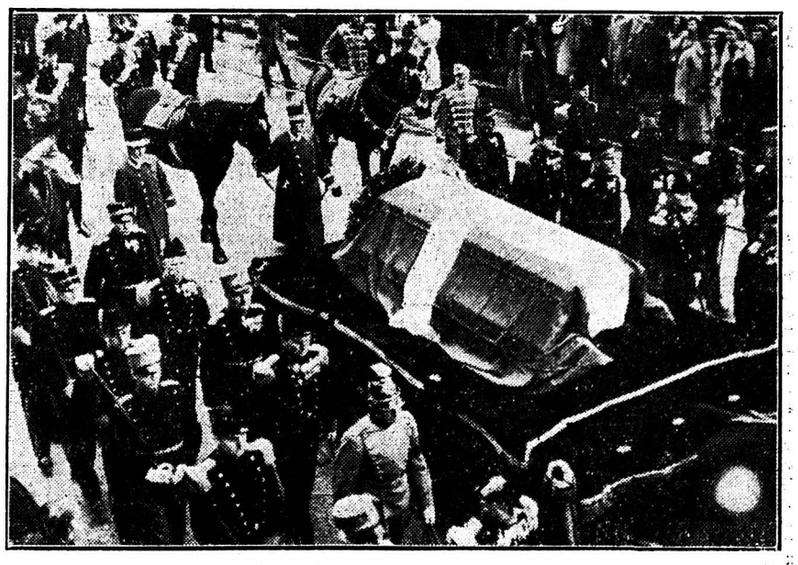

La dépouille mortelle du roi Christian X du Danemark a été transportée dans le caveau royal de Roskilde. Cette photographie montre le cortège funèbre traversant les rues de la capitale danoise.

Echos du Monde

Parce que les hommes sont beaux !

Un club de l'avenue Montaigne, à Paris, a décidé d'élire une ambassadrice qui, « habillée par les grands couturiers et parée par de brillants ensembliers, devra, pendant un an, assister à toutes les manifestations d'élégance et recevoir à sa table des hôtes de marque.

A la première demi-finale, un jury avait à choisir quelques finalistes et il fut décidé d'interroger les concurrentes.

Une blonde enfant à qui l'on demandait :

— Aimez-vous Paris et pourquoi ? répondit sans se troubler :

— J'aime Paris parce que les hommes sont beaux ! »

C'est là le conseil posthume de Jean Giraudoux dans l'«Apollon de Marsac», mais le jury ne fut pas assez cruel pour demander à la concurrente, si elle savait aussi qui était Giraudoux ?

Retour à la vieille politesse française

Depuis qu'il est devenu chef de la diplomatie américaine, le général Marshall a modifié la formule de politesse placée à la fin de ses lettres. Au « très sincèrement vôtre » il a substitué une formule à la française que l'on n'employait déjà plus guère au temps de Talleyrand :

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur votre très obéissant serviteur. »

LIRE AUJOURD'HUI

EN PAGE 4 :

De Hollande jusqu'à Bâle en remontant le Rhin

par Léon Latour
~~~

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

ENCHÈRES

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 8 mai 1947, dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, un lot important de marchandises, soit :

Sucre, café, chicorée, thé, farine, maïs, produits d'orge et d'avoine, épices, articles de nettoyage, savon, encaustique, graisse pour chaussures, allumettes, un lot important de cornets neufs. Agencement de magasin : une banque, vitrine, support papier, etc. Une bicyclette pour homme, un bureau-ministre, vingt-cinq couverts en métal argenté, ainsi que de nombreux autres objets.

Les produits rationnés ne seront adjugés que contre remise des coupons de rationnement.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite et la faillite.

OFFICE DES FAILLITES.

IMMEUBLES

Je cherche à acheter, région de Neuchâtel, Peseux ou environs,

maison familiale

d'un ou deux étages avec jardin et verger. Adresser offres écrites sous chiffres X H. 13 au bureau de la Feuille d'avis.

AGENCE IMMOBILIÈRE SYLVA FLEURIER

offre à vendre pâturage boisé

d'une contenance de 33,872 m² à la Côte-aux-Fées

A vendre

terrain à bâtir

ou pour placement de fonds (dans localité du Vignoble), de 1150 m². Vue et belle situation. Adresser offres écrites à L. J. 907 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

SOL A BATIR

de 1200 m² environ, bordant la ligne du tram de la Coudre, aux portes de la nouvelle usine des « Métaux précieux ». Belle vue.

Toute canalisation établie sur une longueur de 18 m. dans la propriété et reliée au réseau public. — S'adresser à case postale 787, Neuchâtel.

A LOUER

Pour cause de travail, on cherche

échange

d'appartement moderne, trois chambres, cuisine, beau hall, balcon, jardin, cave et galetas, à Yverdon, avec appartement similaire, région Peseux-Corcelles. Adresser offres écrites à D. E. 973 au bureau de la Feuille d'avis.

AU CENTRE

à louer grands locaux industriels environ 400 m². Adresser offres écrites à L. J. 289 au bureau de la Feuille d'avis

PENSIONS

On cherche pour dix jours

LOGIS ET PENSION

dans une famille de Neuchâtel (22-30 mai). Faire offres sous chiffres 21475 à Publicitas, Olten.

On prend des

pensionnaires

Café du Drapeau.

A louer petite

CHAMBRE

meublée éventuellement avec pension, à personne tranquille. — Demander l'adresse du No 54 au bureau de la Feuille d'avis.

BÉBÉ

Parents travaillant toute la journée aimeraient donner leur petite fille (six mois) en pension. Ecrire à B. C. 39 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille honorable de la ville, ayant des enfants, recevrait en

PENSION

une ou deux jeunes filles aux études. Belle chambre, piano, jardin, etc. Bons soins assurés, surveillance des devoirs. — Adresser offres écrites à M. D. 960 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer du 15 juillet au 1er septembre

MAISON OU CHALET

six-sept lits, à proximité de Neuchâtel, montagne ou bord de lac. Demander l'adresse du No 30 au bureau de la Feuille d'avis

On cherche à louer un

appartement

de trois ou quatre pièces entre Neuchâtel et Serrières pour le mois de septembre ou plus tôt. — Adresser offres écrites à Z. N. 46 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite ou date à convenir, à Neuchâtel ou environs une MAISON FAMILIALE de quatre pièces et dépendances avec petit jardin. En cas de convenance, achat éventuel. Faire offres sous chiffres Z. Z. 38 au bureau de la Feuille d'avis.

Baux à loyer

au bureau du journal

Etudiant d'université cherche

CHAMBRE

indépendante avec eau courante, aux environs de Neuchâtel, bord du lac préféré. — Adresser offres écrites à A. S. 52 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur sérieux cherche

chambre indépendante

meublée ou non meublée, chauffable, ensoleillée, dans le bas de la ville. Faire offres à case postale 186, Neuchâtel.

URGENT

Nous cherchons

LOCAUX COMMERCIAUX

modernes, environ 100 m², situés à Neuchâtel-ville ou environs. Long bail, payement d'avance, pas de moteur. — Demander l'adresse du No 34 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour tout de suite, pour le bar et la restauration, une jeune fille de 18 ans ou plus, comme

débutante

bonnes conditions d'engagement, ou une

sommelière

expérimentée, parlant les deux langues. — Adresser offres avec photographie à O. Leisinger, hôtel Sternen, Lenzbourg, tél. (064) 8 17 27.

On cherche une JEUNE FILLE pouvant disposer pendant deux mois d'une ou deux après-midi par semaine pour réceptions et petits travaux faciles. Samedi et dimanche de préférence. Tél. 7 51 35 Saint-Blaise à partir de 18 h.

On demande une

bonne couturière

pour journées. Adresser offres écrites à E. D. 47 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière remplaçante

cherchée par Mme Samuel de Chambrier, Bevaix, Neuchâtel. Envoyer offres et certificats.

On cherche

JEUNE HOMME

de 14 à 16 ans pour aider dans domaine bien organisé; il aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et de fréquenter l'école. Vie de famille et bons soins assurés. Offres à Hans Ingold-Santschi, Lüterkofen près de Soleure. — Tél. (065) 7 00 21.

A un homme honnête, travailleur et de bonne présentation, qu'il soit d'un milieu ouvrier, artisan ou commerçant, nous offrons

une excellente situation

comme représentant auprès de la clientèle particulière de nos produits de grande marque. Nous sommes très avantageusement connus dans tous les milieux, nous travaillons sur des principes sains et celui qui a de la volonté peut se créer une belle situation chez nous.

Adressez-nous votre offre détaillée avec photographie et nous vous fixerons rendez-vous pour un entretien où vous pourrez connaître nos conditions.

Ecrivez sous chiffre Q. 51908 à Publicitas, Neuchâtel.

Organisation horlogère cherche employé supérieur en qualité de

CONTROLEUR

Les candidats possédant une solide formation commerciale et comptable, connaissant les langues française et allemande et ayant des notions d'horlogerie, sont priés de faire des offres manuscrites sous chiffres K 22637 U à Publicitas, Bienne.

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la sténo-dactylographie, serait engagée par les *Fabriques Movado, la Chaux-de-Fonds*. Se présenter ou écrire.

L'agence générale de Neuchâtel de LA BALOISE-VIE offre à

jeune employé capable

habitué à travail indépendant

une situation stable et intéressante

de préférence à candidat ayant pratique de la branche, connaissant si possible la langue allemande et diplômé d'une école de commerce.

Offres manuscrite avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire à M. L. FASNACHT, agent général, Saint-Honoré 18, à Neuchâtel.

Nous cherchons pour la vente dans notre confiserie une

demoiselle ou volontaire

sachant les deux langues. Faire offres avec photographie à A. Guggisberg, confiserie City - Haus, Bienne.

On cherche

manœuvre

robustes pour deux, trois ou quatre heures par jour (matin ou après-midi). Bon salaire. Se présenter dès 17 h. 30 jusqu'à 18 h. 20 à la Poterie neuchâteloise Crêt-Taconnet 10, Neuchâtel.

On engagerait un

serrurier

capable de travailler seul, connaissant la soudure électrique, pour travaux de réparations et construction sur un chantier. Tél. 5 26 84

On demande :

une femme de chambre
une sommelière
un garçon de cuisine

pour un hôtel au bord du lac de Neuchâtel, forts gages. Entrée tout de suite. Adresser offres écrites à A. L. 32 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et à la cuisine. Bons gages et bons soins assurés. — Tél 5 14 72.

Nous cherchons pour entrée immédiate une

JEUNE FILLE

honnête et travailleuse, au courant du service de magasin Bon traitement, vie de famille. Boulangerie-pâtisserie W. Martin, Peseux. Tél. 6 12 13.

JEUNE FILLE

aimant les travaux de ménage, est demandée comme aide de cuisine, à l'hôpital Pourtalès.

On demande une

sommelière

pour remplacement un jour par semaine. Téléphone 5 14 72.

Usine située au Val-de-Ruz cherche

EMPLOYÉE

connaissant tous les travaux de bureau. Bons gages offerts à personne capable.

Faire offres sous chiffres P 3549 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique située à Neuchâtel-ville engagerait immédiatement ou pour époque à convenir :

deux mécaniciens,
un jeune dessinateur,
un manœuvre mécanicien.

Les postulants sont priés d'adresser leur offre détaillée avec prétention de salaire, sous chiffres M. A. 33 au bureau de la Feuille d'avis.

Association nationale à Berne cherche

employée de bureau sténo-dactylo

de langue maternelle française et sachant l'allemand.

Offres avec curriculum vitae, certificats, salaire, sous chiffre G 11004 Y à Publicitas, Berne.

SECRÉTAIRE

Administration privée, à Berne, cherche une sténo-dactylographe capable, sachant rédiger correctement en français et ayant de bonnes connaissances d'allemand. Place stable. — Offres détaillées avec photographie et prétentions de salaire sous chiffres K. 11012 Y. à Publicitas, Berne.

MÉDECIN-DENTISTE cherche une

demoiselle de réception

de langue maternelle française. Entrée en juin, place stable. — Adresser offres manuscrites (curriculum vitae, âge, prétentions et photographie, qui sera retournée) sous chiffres F. N. 53 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de la Suisse romande cherche

SELLIER

pour articles de voyage

(pas maroquinerie). Entrée tout de suite ou à convenir. Salaire initial Fr. 2.60 à l'heure. Place stable. Samedi libre. — Faire offres détaillées sous chiffres V. X. 48 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate un

jeune homme

débrouillard pour la distribution du courrier et le classement et un

jeune employé comme aide de bureau

Faire offres manuscrites avec photographie et curriculum vitae, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée sous chiffres P. 3651 N. à Publicitas, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

HORLOGER COMPLET

ayant longue pratique de termineur, chef de fabrication, visiteur-décotteur, retoucheur-lenternier, rhabilleur, etc., cherche engagement dans important comptoir ou fabrique. — Adresser offres détaillées sous chiffres H. N. 42 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE cherche

PLACE

dans famille à Neuchâtel ou aux environs pour ménage et aide au bureau pour le 15 mai ou selon entente. — S'adresser à Heidi Brotschi, Schulstrasse 54, Selzach (Soleure)

Suissesse allemande ayant terminé l'apprentissage commercial (leçons de français pendant six années scolaires), cherche place d'employé de bureau pour le 15 juillet où elle aurait la possibilité de perfectionner ses connaissances de la langue française. Demander l'adresse du No 41 au bureau de la Feuille d'avis.

Horloger complet

ancien élève de technicum, cherche changement de situation. Offres écrites à Z. P. 49 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière

expérimentée cherche un remplacement dans bonne maison privée à côté d'une femme de chambre. Ecrire sous chiffres B. P. 40 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 19 ans cherche place dans bonne famille avec enfants, pour aider, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Congés réguliers et vie de famille désirés. Neuchâtel ou environs immédiats de préférence. Entrée: 15 mai. Offres écrites avec indication de salaire sous chiffres A. C 28 au bureau de la Feuille d'avis.

Travail à domicile

est demandé par jeune veuve avec enfant Fabrication de préférence. Adresser offres écrites à M. O. 50 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur d'un certain âge, ancien commerçant et industriel,

cherche emploi

dans commerce, industrie, entreprise de construction. Adresser offres écrites sous T H. 27 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE cherche à faire petit ménage, de préférence d'une personne seule, le plus tôt possible. Adresser offres écrites à P. R. 35 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune homme robuste cherche place

d'apprenti cuisinier

de préférence à Neuchâtel, Genève ou Lausanne. Entrée tout de suite.

Faire offres à René Lustenberger, restaurant de la Gare, Aarburg. Tél 7 34 55.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé un petit

manteau d'enfant

Le réclamer contre frais d'insertion chez Mme Laederach, Sablons 42.

Perdu mardi 29 avril

manteau de fillette

vieux rose : Fahys-hôtel de ville. — Le rapporter contre récompense à Mme Mojon, Châtelard 11, Peseux.

PROFESSIONS MÉDICALES

PÉDICURE
Mme LINDER
Saint-Honoré 18
Maison du Sans Rival
SOINS TRÈS CONSCIENCIEUX
Prendre rendez-vous, tél. 5 15 82

AVIS MÉDICAUX

Dr O. WYSS
COLOMBIER
de retour

VACCINATIONS antivarioliques et antidiphtériques, du 7 au 10 mai, de 15 à 16 heures

REMERCIEMENTS

Madame Edouard ROULET, à Gingins, ainsi que les familles ROULET, parentes et amies, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie reçues lors de leur douloureuse épreuve, remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur grand chagrin.

REX

7-9 mai. Jeudi 15 h. matinée

ABBOTT COSTELLO

aux sports d'hiver, la super-performance de l'hilarité.

Titré franç.-all.

A VENDRE

A vendre pour cause imprévue

machine à coudre

« Singer » portable, électrique, dernier modèle, n'ayant jamais servi. Prix exceptionnel. Adresser offres écrites à B. M. 21 au bureau de la Feuille d'avis.

— La véritable mélasse de table —
qualité d'avant-guerre —
du fournisseur le plus apprécié
Fr. 2.66 le kg.
attendue
du 5 au 10 mai
Zimmermann S.A.

OCCASION UNIQUE

A VENDRE au prix de revient un stock de marchandises, soit :

CACAO hollandais ;
CAFÉS populaires ;
CAFÉ supérieur ;
DESSERTS Express, en carton de 35 paquets.

Encaustique, sève de bouleau, garantie pure, etc., le tout pour la modique somme de Fr. 1100.—

Revendeurs, profitez. Bénéfice : du 50 %.

S'adresser à C. L. GIRARD, rue du Neubourg 2, Neuchâtel.

Canot automobile 7 m. 50

Groupe Marin Kermath

Tous temps, parfait état. Faire offre à M. Jakob, 16, Haldimand, Yverdon.

Fiancés

L'achat de votre mobilier vous procure des difficultés financières Nous vous aiderons à surmonter ces soucis. Pas de frais d'avance Renseignez-vous confidentiellement à Elbo S. A., Oberbuchsiten (Soleure).

A VENDRE

une table ronde, une table pour divan, une petite table, quatre chaises un potager à bois deux trous, bouilloire, un bois de lit. Revendeur s'abstenir. — Vieux-Châtel 9, 1er.

Poussette

crème, parfait état. — A. Descombes, Faubourg de la gare 29.

Pour que **maman se repose**
« MON REPOS »
Fr. 15.60

Baillod S.A.
NEUCHATEL

Pousse-pousse

moderne, état de neuf ou même usagé ou abîmé est demandé Paiement comptant Offres avec détails et prix sous chiffres P 3655 N à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE

MACHINE A COUDRE

d'occasion, marque « Elektra », en très bon état. Prix intéressant. S'adresser : Parcs 8, 4me étage.

A VENDRE

un superbe dressoir méridional et une chambre à manger complète, en parfait état. Marcel Pasche, Tél. 7 23 34 Faoug (lac de Morat).

avec pneus ballons dans toutes les teintes
Grand choix
Vente à crédit

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

A vendre un

LIT DE FER

complet. — Demander l'adresse du No 45 au bureau de la Feuille d'avis.

Pousse-pousse

moderne état de neuf ou même usagé ou abîmé est demandé, pressant. Paiement comptant. Offres avec détails et prix sous chiffres P 3654 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre d'occasion

divers outils de jardinage

S'adresser à Mme Favre, Ecluse 33.

DEM. A ACHETER

CIREUSES

J'en cherche deux d'occasion. Indiquer marque et prix. Ecrire : R. Maillard, avenue de la Harpe 25, Lausanne.

Je cherche une

CHAMBRE A COUCHER

usagée mais en parfait état — Adresser offres écrites à F. G. 43 au bureau de la Feuille d'avis.

Achats - Ventes Echanges

de tous meubles usagés S'adresser toujours aux

Occasions Meyer

Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

Je cherche à acheter d'occasion BOTTES D'ÉQUITATION 42-43, en bon état. Téléphoner au 5 44 78.

Achat vieil or et argent

aux meilleurs prix du jour

H. Paillard

SEYON 12

On cherche à acheter

souliers de football

pointure 42-43 en bon état.

Adresser offre, avec mention du prix à M. P. 18 au bureau de la Feuille d'avis

AVIS DIVERS

Tennis le Petit Mail

Cours gratuit pour les juniors dès jeudi 8 mai, à 14 heures. Cours donné par professeur de tennis. Tous renseignements au Club-House ou chez Delnon-Sports.

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES

manifestations

ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :

L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

CONCERTS - CONFÉRENCES - SOIRÉES
DIVERS - CONCERTS - CONFÉRENCES
SPECTACLES DIVERS - CONFÉRENCES

MÉCANIQUE

Atelier de petite mécanique entreprendrait encore travaux de tournages, fraisages, découpages et montages. — Adresser offres sous chiffres R. L. 44 au bureau de la Feuille d'avis.

11 mai

fleurissez vos mamans

REVILLY, HORTICULTEUR-FLEURISTE
FAHYS 167 - Tél. 5 30 65

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la FEUILLE D'AVIS de NEUCHATEL *jusqu'au*

30 juin 1947	Fr.	3.65
30 sept. »	»	9.65
31 déc. »	»	15.65

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 178.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée affranchie de 4 c à l'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » 1, rue du Temple-Neuf

Pour le voyage comme pour la ville

Toujours élégante

avec nos

TOP-COATS	110.-	98.-	89.-	75.-
MANTEAUX	160.-	125.-	98.-	89.-
COSTUMES	180.-	155.-	125.-	98.-
BLOUSES	22⁵⁰	17⁵⁰	12⁹⁰	9⁵⁰
JUPES	35.-	29.-	25.-	17⁵⁰

de qualités et façons choisies

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.

« Opel » 1937

A vendre belle limousine 10 HP., quatre pneus neufs, frein hydraulique, prix 5,400 fr. On échangerait contre camionnette. Ecrire sous chiffres N. M. 31 au bureau de la Feuille d'avis.

Vu la rareté des **huiles comestibles** rationnées vous pensez à

l'huile de noisettes

vente libre.
Fr. 7.— le litre
» 3.60 le ½ litre
» 1.45 les 2/10
» -.73 le déci
y compris impôt et timbre
escompte 5 %

Zimmermann S.A.

A vendre
vélo de dame
état de neuf. S'adresser : Mme Birbaum, Clos de Serrières 37.

A VENDRE

une bibliothèque en chêne verni, noire, hauteur 275 cm., longueur 130 cm., un ameublement de salon en acajou : un canapé, trois fauteuils, deux chaises et une table, deux lits sans intérieur et deux tables de nuit en acajou. S'adresser: 62 Grand-rue, Cormondrèche.

OPTIQUE - PHOTO - CINÉ

Martin Luther
maître opticien
Maison fondée en 1852
Place Purry 7 - Neuchâtel - Tél. 5 13 67

DOULEURS...

Luttez contre les douleurs en activant la circulation de votre sang au moyen de l'appareil PHILIPS « Infraphil » à rayons infra-rouges.

Demandez la brochure sur l'importance des rayons infrarouges et leur action sur la circulation du sang dans le cas de lumbagos, engelures, foulures, etc.

INFRAPHIL PHILIPS
ELEXA S. A.
Temple-Neuf NEUCHATEL

AU PRINTEMPS
une cure médicinale de
FERMENT BERANECK
Le flaçon Fr. 6.—. dans toutes les pharmacies.

Planta-XEX
détruit les pucerons

Provenant de la démolition de l'immeuble Boine No 8, encore disponibles :

vingt fenêtres avec contrevents, dix portes, trois cheminées, deux fourneaux en catelles.

S'adresser à M. Nicoletti, contremaître, chantier Terreaux-Boine.

Avant d'acheter ou d'échanger un accordéon, ***consultez le spécialiste !***
Choix superbe ; tous les modèles
ACCORDÉONS MUSIQUE
M. JEANNERET
Tél. 5 14 66
Rue Matile 29
magasin : Seyon 28
NEUCHATEL

MOTO

A vendre au plus offrant «Triumph» 500 cm³ latérale, modèle 1935. — Ecrire sous chiffres R. O. 36 au bureau de la Feuille d'avis.

CEINTURES
enveloppantes, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc. BAS PRIX. Envois à choix. Indiquer genre désiré. R. MICHEL, spécialiste Mercerie 3, LAUSANNE

Avant d'acheter un meuble d'occasion... visitez le plus **grand magasin** ayant le plus **grand choix.**
Les
Occasions Meyer
au faubourg de l'Hôpital vous attendent
Sur demande, arrangements de paiements

POUR LE
NETTOYAGE
DES
PAPIERS PEINTS
UTILISEZ

CLIMAX-CLEANER
EN VENTE CHEZ LES SPÉCIALISTES
PEINTURE
M. Thomet fils
NEUCHATEL
MAGASIN-ECLUSE 15

LE PETIT LIT ROULANT ET AUTRES
pour votre bébé
s'achètent chez
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

MOTOCYCLISTES
Une occasion à saisir !
Encore disponibles quelques équipements (veston et pantalon) très économiques. Imperméabilité 100 %. Remplace le cuir. Prix avantageux. J. Coste, Beauregard 24a, Cormondrèche.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

PENSEZ-Y !
Pour la fête des mères,
une liqueur ou un bon vin
est toujours bien apprécié
Pour la qualité, se recommande :
L. GALLUSSER.

Plus simple - plus robuste

Le nouveau rasoir électrique «BELCUT» est d'une construction volontairement simple et robuste. Ses avantages particuliers sont de permettre de se raser avec propreté et rapidité.

Sans dispositif spécial, BELCUT peut s'adapter à tous les courants de 100 à 250 volts. Les poils sont bloqués par un appareil qui tend aussi la peau et protège les dents du peigne

BELCUT se démonte et se remonte très facilement, ce qui permet un nettoyage facile et rapide

BELCUT rase plus vite et plus proprement
BELCUT ne coûte que
Fr. 58.50

Demandez BELCUT à l'essai
En vente dans tous les magasins de la branche
Belras S. A. Zurich 2
Stand MUBA 2382 III g

Ménagères, attention !
Le camion de Neuchâtel
(NE PAS CONFONDRE)
vendra demain jeudi, au marché de Neuchâtel:
Grande quantité de grape-fruits, 3 kg. pour Fr. 2.—
Pommes extra, depuis 4 kg. pour Fr. 2.—
Rhubarbe, 30 c. le kg., 4 kg. pour Fr. 1.—
Beaux épinards - Choux-fleurs - Salades
Laitues - Oranges Paterno
ainsi que d'autres articles avantageux
LEUBA, primeurs, gros et détail.
Tél. 5 15 55

Rhumatisme?
UROZÉRO
le remède efficace
Vous qui souffrez de rhumatisme, lumbago, goutte, douleurs musculaires, torticolis, prenez UROZERO, le remède éprouvé et recommandé par les médecins. UROZERO dissout et évacue l'acide urique. Toutes pharmacies : Comprimés Fr. 3.50, Cachets Fr. 2.40, Liniment Fr. 2.40.

Camions et camionnettes neufs
en magasin et disponibles tout de suite:

AUSTIN 3 t.
moteur six cylindres, soupapes en tête, 18 CV-impôt, 70 CV-frein, quatre vitesses et marche arrière, freins hydrauliques sur les quatre roues, pneus 32 × 6 jumelés à l'arrière, roue de réserve équipée, cabine fermée d'origine, grand pont de 2,15 × 3,80 m.

AER-MACCHI 1500 kg.
moteur deux cylindres, soupapes en tête, 4 CV-impôt, 25 CV-frein, quatre vitesses avant et une arrière avec réducteur, donnant pratiquement huit vitesses avant et deux arrière, freins hydrauliques, cabine fermée, pont bâché de 1,50 × 2,60 m.

BRADFORD
Fourgonnettes 500 kg.
fabrique JOWETT (Idle-Bradford, Yorkshire, Angleterre), deux cylindres, 5,04 CV-impôt, 30 CV-frein, trois vitesses avant et une arrière, frein servo-automatique Bendix-Cowdrey, capacité de la carrosserie derrière le siège, 2,152 cm³.
La voiture de livraison idéale et très économique pour la ville comme pour la campagne.

Garage PATTHEY & FILS
RUE DU MANÈGE 1
TÉL. 5 30 16 NEUCHATEL

Je vais bientôt partir en vacances de printemps

Mais n'oubliez pas ce que je vous ai dit des chemises Lutteurs - même si nous ne devons plus nous revoir. Lorsque vous choisirez une chemise, exigez bien la marque Lutteurs. Ce sont des chemises qui ont fait leurs preuves au porter et au lavage. Et maintenant, au revoir? Il faut que j'aille encore acheter une belle chemise Lutteurs.

Lutteurs
ma plus belle chemise

Chaque chemise Lutteurs a trois caractéristiques spéciales : une coupe parfaite, une excellente qualité de tissu, une finition impeccable. Que peut-on désirer de plus? La chemise Lutteurs satisfait les plus exigeants. Et vous direz sûrement aussi : „Lutteurs, ma plus belle chemise!"

Fabricants:
Les fils Fehlmann SA, Schoeftland

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

TCHICKIE

ROMAN
par 12
Elénore Meherin

La rue redevint déserte. Le vent se levait. Il commençait à faire froid. Jenny s'emmitoufla dans son peignoir et se frotta les pieds l'un contre l'autre pour se réchauffer. Cependant, Jenny ne voulait pas quitter cette fenêtre. Elle ne voulait pas retourner se coucher. Elle était folle de terreur à la pensée que Jonathan pourrait se réveiller.

Il était deux heures du matin, et Tchickie n'était pas encore rentrée.

♡ ♡

Pour Tchickie, la soirée commença dans une atmosphère de joie sans mélange. Jack Manson l'accueillit avec un large sourire qui découvrit ses dents blanches et régulières.

— Enfin, s'exclama-t-il. Depuis le temps que je me morfonds, cela me fait joliment plaisir de vous revoir !

Il était au volant d'une luxueuse conduite intérieure. Il pria Tchickie de s'asseoir à côté de lui. La voiture démarra sans bruit. Tchickie s'enfonça sur les coussins moelleux. Elle était si heureuse qu'elle en ferma les yeux.

La voiture roulait à vive allure. Elle gagna la banlieue et, quittant la grand-route, s'engagea dans un parc magnifique. Au bout de l'allée se dressait une vaste demeure d'où s'échappaient des flots de lumière et de musique.

Par les baies entr'ouvertes, on apercevait des couples qui dansaient. Tchickie et ses amis gravirent un perron aux larges marches. Pendant que les hommes déposaient leur chapeau au vestiaire, les femmes attendirent dans le hall.

En plus de Janina, il y avait une autre jeune femme très grande et très mince, aux cheveux d'un noir de jais. Elle portait une robe paillettée, extrêmement sobre et distinguée et, au doigt, une énorme bague d'onyx.

Janina, elle aussi, était en noir, mais sa robe était rehaussée d'une ceinture de faille orange. Ses yeux luisaient. Elle avait quelque chose de provocant et même de trop intelligent ce soir-là.

Janina s'approcha de Tchickie et lui caressa légèrement le bras.

— Alors... contente d'être ici ?

— Oh ! c'est magnifique !

— N'est-ce pas ? Tiens, tu as une robe neuve. Tu as quelque chose d'angélique. Tu es belle de la tête aux pieds. Hum !... Nous sommes toutes pareilles... nous nous mettons toutes sur notre trente et un quand il s'agit de plaire à Jack.

Le sourire de Tchickie se figea. Elle eut peur de parler. Janina ricana.

— Ma foi, ce n'est peut-être pas si bête !

Les hommes revinrent. Jack souriait en regardant Tchickie. Il dominait ses compagnons de la tête : le mari d'Ida Larkin, la jeune femme en noir, un garçon frêle et tiré à quatre épingles, et son compagnon, un petit homme replet au visage rubicond, aux yeux rieurs et au crâne à moitié chauve. On le surnommait « Nicky ». Tout le monde lui manifestait une vive sympathie et, en retour, il prodiguait ses sourires et ses bons mots. Nicky était un de ces célibataires endurcis qui, à force de vouloir échapper à l'emprise d'une femme, finissent par être la risée de toutes les autres.

Tchickie eut peur qu'on ne le lui désignât pour cavalier. « Un garçon de quarante ans, ce serait vraiment drôle », pensa-t-elle. Et puis ses craintes s'évanouirent d'un seul coup. Jack lui offrit le bras.

— Et maintenant, fit-il, en se penchant vers elle, nous allons tâcher de nous amuser.

Elle se rappela la « Veuve joyeuse ». Ce Jack Manson, avec sa prestance magnifique, sa joie de vivre, lui faisait penser au prince de la célèbre opérette. Lorsqu'ils rentrèrent dans la salle du restaurant, la comparaison fut plus frappante encore. Il avançait avec la désinvolture d'un roi, la tête rejetée en arrière, les yeux étincelants, la bouche légèrement moqueuse. Des femmes levaient la tête pour le regarder passer et lui souriaient. Des hommes s'inclinaient comme s'ils étaient fiers d'être reconnus par lui.

Tchickie était transportée. Elle en oublia Janina et ses remarques perfides. Elle nageait dans une atmosphère de bonheur comme si toutes les lumières de la salle l'eussent éclaboussée de mille gouttelettes tièdes et bienfaisantes.

— Ainsi, vous vous appelez Tchickie ? murmura Manson en l'aidant à s'asseoir et en l'enveloppant d'un long regard comme si elle eût été son bien.

— Non, je m'appelle Hélène. C'est uniquement mon père et les gens que j'aime qui m'appellent Tchickie.

— Alors, rangez-moi tout de suite parmi ceux qui vous aiment, voulez-vous ?

— Mais ceux qui m'aiment me connaissent tous depuis très longtemps.

— Nous nous connaissons depuis très longtemps et je vous assure que cela ne fait que commencer.

Janina, qui était assise à la gauche de Jack, se pencha en avant et lui tendit son verre.

— Remplissez-le, Jack, mais attention aux promesses téméraires ! Tchickie est jeune et innocente. Elle va vous croire sur parole. Rappelez-vous la petite violette sous la mousse !

Il lui décocha un regard moqueur et remplit sa coupe d'un liquide doré. Puis il se tourna vers Tchickie et lui dit en riant :

— Alors, buvons à la petite violette qui s'épanouit ce soir.

Il but une gorgée et passa le verre à Tchickie. Les yeux de Janina flambèrent, mais la jeune Polonaise se domina et sourit.

Tchickie leva son verre, y trempa ses lèvres. D'abord, c'était doux comme du velours, et puis, peu à peu, cela se transformait en un liquide brûlant qui tournait la tête.

— Maintenant, déclara Jack Manson, nous allons danser.

Tchickie se laissa emporter dans les bras de son cavalier. Son cœur débordait de joie et de musique. Envolées, toutes ses craintes de l'après-midi. Pourquoi avait-elle eu peur ? Elle n'avait rien à redouter. Elle n'avait qu'à se laisser aller au rythme prenant de l'orchestre, à ce bonheur qui lui donnait le vertige.

Jack fredonnait tout en dansant. Arrivé au pied de l'escalier, il s'arrêta et s'inclina légèrement vers Tchickie qui rayonnait :

— Vous n'êtes encore jamais venue ici, miss Bryce ?

— Qui vous l'a dit ?

— Vous-même. Montons, je voudrais que vous me parliez encore de vous. Je voudrais savoir pourquoi vous m'avez laissé me dessécher pendant près d'un an...

Il devina l'hésitation de la jeune fille. Il eut l'intuition qu'elle se méprenait sur le sens de sa proposition. Il éclata de rire.

— Oh ! oh ! vous avez peur de me suivre, Janina vous a donc dit que je m'embusquais au coin de la grand-route et que j'enlevais les jeunes filles qui passaient. Rassurez-vous. Là-haut, il n'y a qu'un grand couloir, quelques pièces où l'on joue aux cartes et quelques salles à manger. Janina m'aurait-elle peint sous des traits aussi noirs que ça ?

— Vous savez, répondit Tchickie, Janina considère que tous les hommes sont des démons. Et, ma foi, je ne vois pas pourquoi vous échapperiez à la règle. Janina m'a dit que la meilleure tactique, pour une femme, c'était de passer tout de suite à l'offensive.

— La lutte éternelle ! Mais moi je sais aussi que vous ne partagez pas toujours l'opinion de votre amie Janina. Elle m'a raconté que, d'après vous, un homme sur dix était un ange, et que vous espériez bien dénicher l'oiseau rare. Qu'est-ce que vous attendez donc de la vie, miss Bryce ?

— Je ne sais pas au juste, monsieur Manson. Mais ce que je désire surtout, c'est une vie riche, une vie où tout soit beau. Je ne veux pas me contenter du bonheur de tout le monde. Je ne veux pas imiter les femmes que je connais...

(A suivre)

En un clin d'œil

l'horaire **Eclair**

vous mettra sous les yeux la ligne que vous cherchez

Clair

Précis

Complet

FACILE A CONSULTER

l'horaire **Eclair**

sera votre indicateur

En vente partout : 1 fr. l'exemplaire

Eglise réformée évangélique neuchâteloise

Paroisse de Neuchâtel

Elections du Collège des Anciens et des députés au Synode

Le scrutin sera ouvert à l'HOTEL DE VILLE, SALLE DU RÉGULATEUR :

Samedi 10 mai, de 15 h. à 19 heures

Dimanche 11 mai, de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à 13 h.

Prière de se munir de sa carte d'électeur.

Les votes des malades et des vieillards seront recueillis à domicile, sur demande écrite adressée

avant le 9 mai au soir

au président du bureau électoral, M. F. Martin, Fahys 71.

Les membres des autorités de l'Eglise doivent se sentir entourés de la confiance et de l'affection de la paroisse. Que chacun veuille y penser et tienne à exprimer son vote.

Mon mobilier je l'achèterai chez Meubles G. Meyer Neuchâtel

livrables du stock

Baillod S.A.

Une seule adresse: J'achète et vends tout **Marcelle RÉMY** Passage du Neubourg Tél. 5 12 43

NETTOYAGES Vitrines Parquets Cuisines Vitres, etc. **L'AUXILIAIRE** Tél. 5 38 77 Votre nettoyeur **de confiance**

Fabrication de bas à varices et **gaines élastiques** ainsi que sur mesure Mme Divernois-Massaroli rue de la Gare Fleurier

THÉATRE

DÈS CE SOIR, à 20 h. 30 — Tél. 5 21 62 — POUR 4 JOURS SEULEMENT

MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE

HUMPHREY BOGART et LAUREN BACALL

dans

LE PORT DE L'ANGOISSE

Un film prenant, nostalgique, romantique et d'aventures captivant et de toute grande classe

ATTENTION : Jeudi soir, pas de spectacle

CONTRE LE BRUIT

Dans vos locaux, toute isolation avec le véritable panneau **PAVATEX-ACCOUSTIQUE**

PAR HERMÉTICAIR F. BOREL Tél. 7 53 83, Saint-Blaise

DEVIS GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

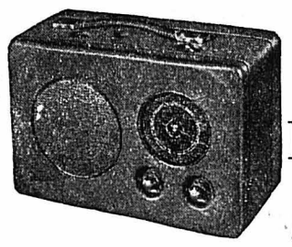

Semaine de propagande RADIO - AUTO **Radione**

Démonstration gratuite sur auto

jeudi 8 mai, dès 16 h. 30
vendredi 9 mai, dès 16 h. 30
samedi 10 mai, dès 13 h. 30

Cet appareil fonctionne aussi sur réseau

Vente et installation par **PORRET-RADIO** SPECIALISTE NEUCHATEL Seyon 3 a

Prenez rendez-vous : Tél. 5 33 06

Plusieurs types d'antennes en magasin

Entreprise prospère, se rattachant au bâtiment, cherche pour extension, capital de

Fr. 5,000.- à 7,000.-

remboursables avec fort intérêt dans deux ans. Affaire sérieuse. — Adresser offres écrites à E. P. 55 au bureau de la Feuille d'avis.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS pour personnes d'ouïe faible

PROMENADE-NOIRE No 10

OUVERT LE JEUDI de 14 à 16 heures

Vente d'insignes, broches, brassards, plaques de vélos, piles, ardoises « Printator », essais et vente d'appareils

Dans le haut du village de Cornaux,
Droit au pied du coteau,
C'est chez l'ami Nesti
Que l'on boit son fameux petit gris
Par les beaux dimanches
Venez à la Croix-Blanche,
Vous y serez bien servi,
Vous en repartirez ravi

avec gros pneus DANS TOUTES LES TEINTES Arrangements de paiement Catalogue gratuit Meubles G. Meyer Neuchâtel

On donnerait **LEÇONS** de français, anglais, etc. Répétitions. Tél. 5 10 96.

Caisse d'Epargne Savagnier

77me assemblée générale

dimanche 11 mai 1947 à 14 h. à l'hôtel de Commune de Savagnier.

Les demandes d'entrée dans la société seront reçues avec plaisir jusqu'au 31 mai par M. Paul Cachelin, gérant à Savagnier.

Le comité.

Bonnes leçons **de français et d'allemand** Prix modérés. — Ecrire sous chiffres B. L. 51 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambres à coucher à **1065.—** chez Meubles G. Meyer Neuchâtel

Fr. 20,000.- sont cherchés par couple sérieux pour la reprise d'une affaire de 1er ordre. — Faire offres sous chiffres X. B. 37 au bureau de la Feuille d'avis.

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Vendredi 9 mai 1947, à 17 h. 15

Conférence publique et gratuite

donnée sous les auspices de la

FACULTÉ DES LETTRES

par Monsieur

Louis Lerat

professeur à l'Université de Besançon

Cent ans de travail archéologique français en Grèce (1846 - 1946)

PROJECTIONS LUMINEUSES

Comme avant la guerre SIROPS pur sucre sans coupon

GRENADINE, CASSIS AROME, CITRONELLE

Hertig Vins

LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 2 10 44

PROMENADES EXCURSIONS HÔTELS · RESTAURANTS · PENSIONS

DIMANCHE 11 MAI 1947

AUTOCAR pour LES AVANTS

Cueillette des narcisses

Aller par la Gruyère Retour par Montreux - Lausanne

Départ, place de la Poste, à 7 h. 30

Prix : Fr. 15.50

Inscriptions et renseignements chez :

Librairie BERBERAT Sous l'hôtel du Lac Téléphone 5 28 40

F. WITTWER & FILS Tél. 5 26 68

ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

DE HOLLANDE JUSQU'A BALE EN REMONTANT LE RHIN

Le récit d'un capitaine de bateau néerlandais

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Le capitaine d'un bateau hollandais, qui vient de remonter le Rhin jusqu'à Bâle, nous a fait de son voyage un récit circonstancié. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant les passages suivants :

Sur le fleuve

Il n'y a que peu de semaines que le Rhin est redevenu navigable, car les glaces ont été longues à disparaître cette année. Aujourd'hui le fleuve, grossi par la fonte et les pluies de ces dernières semaines, roule un volume d'eau considérable et recouvre la plupart des îlots et des bancs de sable qui parsèment son cours. La navigation, pourtant, offre encore de nombreux dangers, car si beaucoup d'obstacles accumulés par la guerre ont été éliminés, il reste par places des débris de bateaux ou des squelettes de ponts que ne signale souvent qu'un tourbillon des eaux.

Dès que les conditions atmosphériques le permirent, ce fut un véritable envol de chalands qui remontèrent le fleuve, par chaînes, vers le sud. Ils transportaient du fer, de l'acier, des pierres pour la reconstruction des villes et des ouvrages d'art détruits, et aussi du charbon et du coke... qui n'arrivent malheureusement pas jusqu'à Bâle. Les chalands enfoncent profondément dans l'eau et les remorqueurs, forçant les feux pour vaincre le courant, fument de toutes leurs cheminées. On note les pavillons de Belgique, de Hollande, de France, de Suisse, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, auxquels s'ajoute le pavillon bleu-blanc-rouge-blanc-bleu des zones anglo-saxonnes « fusionnées ». La Suisse, épargnée par la guerre, se distingue partout par la qualité de son matériel...

Cologne, la ville sans espoir

La belle ville rhénane, la grande cité commerçante et joyeuse, est toujours ce que la guerre l'a faite : un gigantesque amas de décombres.

Cologne paraît plus irrémédiablement frappée que nombre d'autres villes allemandes, peut-être aussi malmenées qu'elle par les bombes. C'est qu'ailleurs, une volonté de reconstruire dont l'ampleur fera l'étonnement des Européens dans quatre ou cinq ans, s'est manifestée dès le début. Là où il ne peut pas encore reconstruire, faute de matériaux, le citadin organise l'élimination des décombres, s'efforce de faire place nette pour les chantiers futurs. A Cologne, il semble que cette volonté de revivre n'existe pas, l'avenir économique de la ville étant trop incertain pour cela.

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que Cologne soit l'une des cités détruites où la misère, le désordre, le marché noir, la prostitution et la mendicité, aient pris les plus vastes proportions. Dès les faubourgs, où quelques maisons ont été épargnées, des trafiquants interpellent les passants et arrêtent les automobiles pour offrir des cigarettes, des denrées alimentaires volées Dieu sait où, et des pièces d'habillement de provenance tout aussi vague. Partout des mendiants, souvent mutilés, tendent la main.

Dusseldorf, qui veut renaître

Avant Cologne, notre interlocuteur a visité Dusseldorf, autre cité détruite. Le contraste entre les deux villes est frappant. Alors que la première apparaît écrasée par son destin, sans volonté pour relever ses ruines, la seconde s'est déjà remise au travail. L'avenir économique de Dusseldorf, pourtant, est loin d'être assuré, et personne ne sait encore ce qui lui sera laissé de ses industries et de son commerce fluvial. Mais une autre activité est née de la défaite : celle des bureaux administratifs... Dusseldorf est devenu la capitale de l'Etat fantôme de la Rhénanie du *nord et de la Westphalie ; c'est là* que siège le gouvernement, et que se sont installés les quelques services autorisés par les Alliés.

Les occupants sont aussi plus nombreux à Dusseldorf qu'ailleurs, car ils y ont installé un centre administratif dans ce qui fut naguère le « quartier des affaires ». On y rencontre des officiers anglais de hauts grades et des fonctionnaires importants, tandis que les troupes de surveillance sont formées de contingents belges.

Il reste pourtant une tâche énorme à accomplir pour que Dusseldorf reprenne l'aspect d'une ville terrestre, et il faudra attendre, pour se faire une idée exacte de ses possibilités de relèvement, que l'avenir de la Ruhr ait été fixé et que la vie artificielle née de l'occupation ait pris fin.

Dans le bassin industriel

La Ruhr, cœur de l'Allemagne puissante, n'est plus qu'un organe malade et inerte de l'Allemagne vaincue. On s'efforce pourtant de relever les murs écroulés, de redonner forme aux usines détruites. L'incertitude qui règne sur le pays est telle que tous ces efforts se font à un rythme extrêmement lent. Seules, jusqu'ici, les cheminées de Leverkusen fument du matin jusqu'au soir, mais leur production est presque tout entière absorbée par l'occupant.

Une des causes du marasme est, avec l'incertitude politique, la mauvaise alimentation des ouvriers. On vient de réduire encore les rations de viande et de graisse, déjà si modiques ; les réserves de pommes de terre sont depuis longtemps épuisées et le pain est si rare qu'il est devenu difficile de se procurer même un simple pain de maïs, si lourd que de nombreuses personnes ne peuvent le supporter.

Cette situation a provoqué, ces dernières semaines, des manifestations massives, telles que la Ruhr n'en avait plus revu depuis les années de troubles communistes qui suivirent la première défaite. Ces manifestations, dont l'importance fut minimisée à dessein par les services de presse des puissances occupantes, ont servi de prétextes à des discours très violents (eux aussi censurés) contre les Alliés, à qui l'on reproche de ne pas donner aux ouvriers allemands la possibilité de travailler pour payer à l'étranger les vivres dont ils ont besoin, et contre les autorités allemandes elles-mêmes, accusées de compliquer encore le ravitaillement par une bureaucratie exagérée.

L'opinion de plus en plus répandue, jusque dans certains milieux alliés, est que la Ruhr va devenir un des points névralgiques de l'Europe, une de ces plaies douloureuses que toutes les panacées ne font qu'envenimer davantage et qui risque d'infecter le corps entier.

Léon LATOUR.

LAVEY-LES-BAINS

Altitude : 417 m. Eau sulfureuse chaude (48°) radio-active (Vaud)

Rhumatismes — Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses — Artériosclérose
Troubles circulatoires — Phlébites

12 MAI - 28 SEPTEMBRE Arrangements forfaitaires 21 jours

Orange + Quinquina + Gentiane = AMER PICON *Mon Apéritif*

COUPS DE CISEAUX

Et les classes moyennes?

A propos de l'appel du Conseil fédéral, M. Michel Jaccard, dans la « Nouvelle Revue de Lausanne », observe justement que la situation des classes moyennes devrait être prise en considération plus qu'elle ne l'est généralement :

— C'est bien gentil cette invite au cran de ceinture, me disait un ami, fonctionnaire supérieur dans une administration communale. En attendant, je constate que mon traitement de 1939 n'a été ajusté que dans la proportion de 30 %, alors que dans la plupart des secteurs ouvriers, la compensation s'est établie à 100 % et même au-delà. Ce seront toujours les mêmes qui feront les frais de l'holocauste.

Evidemment.

Cette remarque me paraît pertinente.

Elle illustre un état de fait qui est bien parmi les plus troublants de cette époque désordonnée.

L'ajustement des salaires s'est fait exclusivement par le bas et par le sommet. Les échelons inférieurs — et c'était juste — ont été adaptés partiellement ou totalement à l'évolution des prix. Les échelons supérieurs, c'est-à-dire certaines branches du commerce, la grande industrie, les entreprises financières ont fort habilement tiré leur épingle du jeu. Trop habilement, même, parfois, mais ne faisons pas une règle d'un nombre assez coquet d'exceptions.

Entre ces deux extrêmes, une classe est demeurée pendante. Celle de la petite bourgeoisie.

On va sourire en nous voyant enfourcher notre dada familier. Mais, que diable, qui la défendra donc, à la fin, cette bourgeoisie où se concentrent toutes les valeurs authentiques et stables du pays! Attendra-t-on qu'elle ait succombé aux coups féroces que lui porte, sachant qu'elle est mal outillée pour le combat, une classe ouvrière agressive et revendicatrice ? Son patriotisme, sa générosité en feront-ils constamment le bouc émissaire des chantages démagogiques.

Parce qu'enfin, l'occasion est trop bonne pour ne la point saisir. Et nous n'y voulons pas manquer :

Avez-vous observé que c'est cette bourgeoisie qui, à l'exhortation du Conseil fédéral, a répondu « d'accord » ? Avez-vous remarqué que c'est dans la presse dite bourgeoise que l'approbation a été la plus totale et la plus vibrante ? Avez-vous constaté que c'est encore et toujours la bourgeoisie qui, à l'heure où on en appelle au sacrifice, dans l'intérêt supérieur du pays, est prête à crier « présent ! ».

Alors ?

Alors, comprendra-t-on une fois pour toutes que s'il est juste de satisfaire aux revendications ouvrières les plus raisonnables, il serait non point équitable, mais impérieusement nécessaire de dresser le drapeau de la bourgeoisie pour lui rendre la place qui, économiquement, politiquement et surtout moralement doit être la sienne ?

Institut RICHÈME

Pommier 8 - Tél. 5 18 20

COURS DE DANSE

un cours pour **débutants** et un cours de **perfectionnement commenceront cette semaine**

ENSEIGNEMENT RAPIDE

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Association suisse des pêcheurs professionnels, section neuchâteloise

L'Association suisse des pêcheurs professionnels, section neuchâteloise, a tenu dimanche son assemblée générale annuelle, à Cortaillod, sous la présidence de M. Edouard Sandoz.

Après les deux rapports du président et du secrétaire, le comité a soumis à l'assemblée les statuts et règlements de la société, qui sont adoptés à l'unanimité. Puis, six membres du comité sont réélus ; M. Georges Arm, démissionnaire, a été remplacé par M. Jean Arm.

Pour terminer, l'assemblée, sur proposition du comité, vote la résolution suivante :

« Considérant les lacunes de la législation sur la pêche, le comité est revêtu des pouvoirs nécessaires pour entreprendre toutes démarches utiles, pour que les pêcheurs remplissant les conditions requises à l'article 7 de son règlement et faisant partie de la société, soient porteurs d'un permis d'entreprise, qui devra remplacer pour le pêcheur professionnel le permis de 2me classe.

» Qu'un seul permis d'entreprise soit délivré par pêcheur et qu'il donne seul le droit aux pêches extra-concordataires. »

Assemblée annuelle de la Société suisse des commerçants

L'assemblée de la section de Neuchâtel a eu lieu le 29 avril, sous la présidence de M. H. Soguel. Cette association, qui groupe plus de 1000 membres, fait preuve d'une réjouissante vitalité. Ayant adopté les comptes de 1946 et renouvelé le comité, les participants entendirent avec intérêt un exposé du secrétaire romand M. E. Losey, sur l'assurance vieillesse et survivants, qui répond aux aspirations du monde des employés. La section, secondant les efforts des organes directeurs de la société, interviendra résolument en faveur de cette œuvre de solidarité nationale.

Fédération neuchâteloise des sociétés de détaillants

Le comité directeur de la Fédération neuchâteloise des sociétés de détaillants s'est réuni le 17 avril, à Auvernier, sous la présidence de M. F. Tripet, de Neuchâtel. Les modalités d'application dans notre canton de l'ordonnance fédérale sur les liquidations et opérations analogues ont été examinées de même que les mesures propres à généraliser la fermeture des magasins une demi-journée par semaine. La discussion a en outre porté sur divers problèmes d'ordre social et économique d'actualité. L'assemblée s'est préoccupée de la question de cours de perfectionnement destinés aux détaillants.

Au Cercle neuchâtelois de Lausanne

Le Cercle neuchâtelois de Lausanne a élu son comité pour l'exercice 1947-1948 comme suit :

Président, M. Walter Schick ; vice-président, M. Robert Andrié ; caissier, M. Marcel Michel ; secrétaire, M. Claude Colomb; aide-secrétaire, M. Alfred Haemmerli ; archiviste, M. Charles Risold ; préposé aux convocations, M. René Huguenin ; membres adjoints, M. Christian Gruber et M. Albert Richard.

Le programme pour l'exercice a été établi ; il prévoit plusieurs conférences intéressantes, quelques visites d'entreprises, une course en auto-car au mois de juillet, un match au loto, ainsi que deux soirées récréatives.

Société des dames samaritaines de Neuchâtel

La soirée familière que ces dames ont offerte, le soir du 2 mai, à l'hôtel Beau-Séjour, fut une réussite. C'est devant une salle bondée que la présidente présenta le rapport de l'activité de la section en 1946. En résumé, ces dames si actives travaillent toute l'année. Que de temps consacré à coudre et à tricoter, pour les hôpitaux, les crèches, les dispensaires, les hospices et l'armée !

Soulignons aussi les 850 interventions des jeunes samaritaines : pansements, piqûres, ventouses, veilles, toilettes mortuaires, etc. Alors qu'il y a pénurie de gardes-malades diplômées, cette société se distingue et peut être félicitée.

La présidente salue le docteur de Reynier et lui donne la parole. M. de Reynier fait un éloge mérité à celle qui, toute l'année, est à la brèche, et, malgré son âge, répond toujours : « présente ».

Ensuite se déroule le programme varié et bien au point : deux accordéonistes en herbe, un jeune soliste, un duo et des rondes de fillettes. A l'entracte, grande vente de billets de tombola et il y aura beaucoup d'heureux puisque sur 1500 billets il y a 500 lots !

Pour finir, une comédie gaie : « Le chapeau de Madame » qui mit toute la salle en joie.

Etat civil de Neuchâtel

PROMESSES DE MARIAGE. — Mai 3. de Dardel, Gilbert-Blaise-Pierre, diplomate, et Guimarães, Yolanda-Enriqueta-Bolognesi, tous deux à la Haye. 5. Jacot Jean-Alfred, affûteur-fraises, et Burgat-dit-Grellet, Aline-Vérène, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — Avril 29. Blaser, Adolf boulanger, à Berne, et Wegmüller, Mina, à Neuchâtel. Mai 2. Delamadeleine, Roger-Ignace, garde de fortifications, à Neuchâtel et Favre, Simone-Angèle, à Echallens. 3 Girard, Henri, directeur de banque, et Pröll, Margaretha, tous deux à Neuchâtel ; Reift, Georges-Henri, officier de l'Armée du salut, à Interlaken, et Beyli, Antoinette, à Saint-Aubin.

DÉCÈS. — Mai 2. Jobin, Bruno-Max, né en 1931, apprenti boulanger, fils de Max-Eugène et d'Edwige-Anna née Gonzenbach, à Berne. 3. Chédel née Bonny, Ida-Bertha, née en 1872, ménagère, veuve de Chédel, Léon-Auguste, à Neuchâtel.

CCAP **Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire** NEUCHATEL, rue du Môle 3

LA VIE NATIONALE

L'enquête sur le crime de l'assassin Vernier à Genève

Une véritable fortune en diamants et en bijoux est découverte à son domicile

GENÈVE, 6. — Une visite effectuée au domicile de l'assassin Vernier, sur l'ordre du magistrat informateur, M. Lang, a amené la découverte, dans un tiroir à cendres, d'une véritable fortune. L'assassin y avait dissimulé, dans une boîte à médicaments et dans de petits sachets, 1189 brillants, 32 bagues de valeur, de nombreuses autres pierres ainsi que des bijoux.

La valeur totale de ces brillants et de ces bijoux atteindrait 400,000 fr. environ.

Découverte de divers autres objets

Le juge Lang procéda aussi à la saisie de plusieurs objets qui pourront être utiles pour la suite des recherches.

Sur la table de la chambre — selon notre confrère « La Suisse » — on trouva une matraque, de type courant, qui n'avait jamais figuré dans une panoplie, aucune exposition d'armes n'existant chez l'assassin, mais qui se trouvait jadis dans le comptoir de la bijouterie, en prévision d'une éventuelle attaque, et dont Mme Franks avait constaté la disparition avant le crime. Aucune trace de sang ne fut cependant relevée sur cette matraque.

Vernier possède une bibliothèque et, en l'examinant, on y trouve un « Précis de médecine légale », de M. Vibert. Un chapitre de ce livre est marqué et on constate qu'il y est question de l'obsession du suicide et de l'impulsion à l'homicide. D'autres chapitres du même ouvrage traitent des « crimes par dépeçage ».

L'assassin était aussi en relation avec un courtier belge qui a disparu

Ce n'est pas tout, maintenant, déclare de son côté la « Tribune de Genève ». Il reste à éclaircir certains faits troublants.

De l'avis de plusieurs courtiers en bijoux, il est, paraît-il, impossible que M. Stauber soit venu à Genève avec autant de brillants de valeur. A qui appartiendrait donc une partie de ceux-ci ?

Or, Georges Vernier était très lié avec un courtier en brillants de Bruxelles et il faisait des affaires avec lui. On vit assez souvent Vernier et lui attablés dans un grand restaurant de la rive gauche.

Un bijoutier-joaillier de la place nous a déclaré ce matin avair été mis en relation avec ce courtier belge, auquel il acheta de « beaux cailloux ». Il n'avait du reste que de la belle marchandise.

Or, troublante constatation, ce courtier, qui venait assez régulièrement à Genève, n'a pas reparu depuis plusieurs mois.

Déjà des doutes ont été émis, et le brigadier de la sûreté Jaquenoud a entrepris des recherches.

Etrange constatation enfin que celle qui fut faite mardi matin à l'Institut de médecine légale. L'examen des cendres a révélé la présence de boutons de sous-vêtements et de fragments de fermeture-éclair calcinés.

L'électrification de la ligne Domodossola - Milan permet d'accélérer le trafic entre Gênes et la Suisse

Nous avons annoncé brièvement lundi l'inauguration de la ligne électrique Domodossola - Milan, qu'exploitent les chemins de fer de l'Etat italien (F. S.). De ce fait, la ligne du Simplon est entièrement électrifiée en Suisse et en Italie, y compris les voies d'accès. On peut donc désormais se rendre en train électrique à travers toute la Péninsule de la frontière du Simplon à Reggio de Calabre. L'électrification permettra d'accélérer le transport des marchandises entre Gênes et la Suisse. En outre, les express couvriront en 105 minutes les 125 kilomètres séparant Milan de Domodossola.

La ligne Milan-Domodossola est électrifée au courant continu (3000 volts), système que les chemins de fer de l'Etat italien appliquent sur tout leur réseau alors que le système suisse est à courant monophasé (15,000 volts), aussi doit-on changer de machines électriques à Domodossola comme à Chiasso.

Des délégations d'Italie et de Suisse ont assisté dimanche à l'inauguration officielle de la ligne. La délégation suisse a fait le voyage dans une double flèche bleue de la compagnie du Lœtschberg qui a effectué en moins d'une heure et demie le parcours Berne-Brigue. Après un bref arrêt dans cette gare, la délégation suisse qui était conduite par M. Celio, conseiller fédéral, a gagné Domodossola, où l'attendaient les représentants des autorités italiennes.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	5 mai	6 mai
Banque nationale ..	690.— d	690.— d
Crédit fonc. neuchât.	660.— d	660.— d
La Neuchâteloise as. g.	605.—	605.—
Câbles élect. Cortaillod	—.—	4325.—
Ed Dubied & Cie ..	840.— d	840.— d
Ciment Portland	1150.— o	1150.— o
Tramways, Neuchâtel	510.— d	510.— d
Suchard Holding S A	565.— d	565.— d
Etablissem Perrenoud	550.— d	550.— d
Cie viticole Cortaillod	260.— o	260.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	98.— d	98.—
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.— d	103.— d
Ville Neuch. 3¾% 1933	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.75 d	101.75 d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	101.75 d	101.75 d
Ch -de-Fonds 4% 1931	101.— d	101.— d
Le Locle 4 ¼ % 1930	100.25 d	100.25 d
Tram Neuch 3½% 1946	100.75 d	101.75
Klaus 3 ¾ % 1946	100.50 d	100.75 d
Et. Perrenoud 4% 1937	101.— d	101.— d
Suchard 3¾% .. 1941	101.25 d	101.25 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	5 mai	6 mai
3% C.F.F. diff 1903	104.25	104.50
3% C.F.F. 1938	99.60	99.60 %
3½% Emp féd 1941	103.45 d	103.50
3½% Jura-Simpl. 1894	102.60	102.60
ACTIONS		
Banque fédérale	42.— d	42.— d
Union banques suisses	824.—	822.—
Crédit suisse	739.—	737.—
Société banque suisse	678.—	674.—
Motor Colombus S. A	534.—	532.—
Aluminium Neuhausen	1795.—	1775.—
Nestlé	1126.—	1118.—
Sulzer	1725.—	1700.—
Hisp am de electric	725.—	730.—
Royal Dutch	395.—	392.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS petites coupures		
Francs français	1.53	1.65
Dollars	3.60	3.68
Livres sterling	10.75	10.90
Francs belges	7.35	7.50
Florins hollandais ..	62.—	64.50

Neuchâtel, le 6 mai 1947

APOLLO
AUJOURD'HUI, à 15 h., Matinée à prix réduits
PAGES IMMORTELLES
la plus émouvante création de
ZARAH LEANDER
Parlé français
2 DERNIERS JOURS de
AMES PERDUES
« LES TUEURS »
Jeudi, à 15 heures, matinée à tarifs réduits
Version sous-titrée

L'avion de la Swissair a quitté New-York

NEW-YORK, 6. — L'avion Douglas de la Swissair a décollé à 16 h. 40 (heure suisse), pour regagner Genève via Gander.

Au-dessus de l'Atlantique

GENÈVE, 7. — Peu après minuit, la station de la radio de la Swissair de Genève a pu entrer en communication par sans fil avec l'appareil HB-I. L. I. qui rentre en Suisse. D'après le télégramme capté, le quadrimoteur a atterri à 20 h. 55, heure suisse, sur l'aérodrome de Gander (Terre-Neuve). Après avoir repris du carburant l'appareil est reparti à 23 h. 18 (heure suisse) par des conditions atmosphériques excellentes, pour traverser l'Atlantique, sans escale, directement pour Genève. L'avion arrivera sans doute, dans cette ville, mercredi, vers 12 h. 15.

Le quatrième appareil de la Swissair en route pour Genève

Le quatrième appareil D. C. 4 qui va être livré à la Swissair et qui porte le No matricule H.D.I.L.O., est parti de New-York peu après le HB-I. L. I. Il a fait escale à Gander, d'où il est reparti à 23 h. 30. Il est attendu à Shannon à 9 h. (heure suisse) et il arrivera à Genève, mercredi après-midi.

Validation de coupons en blanc

BERNE, 6. — L'office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

Sont validés, dès aujourd'hui et jusqu'au 6 juin 1947 y compris, les coupons en blanc désignés ci-après des cartes de denrées alimentaires de mai (couleur violette) :

1. Sur la carte « A » entière : les deux coupons K 5, chacun pour 150 points de fromage à la coupe maigre, ¼ gras, ½ gras ou ¾ gras, de fromage à pâte molle, de fromage à pâte molle à la coupe ou en boîte, de n'importe quelle teneur en graisse (selon barème de conversion), de séré de lait écrémé ou de séré de lait entier ; les deux coupons Z 5, chacun pour 50 grammes de beurre ; les deux coupons J 5, chacun pour 50 grammes de saindoux ; les deux coupons H 5, chacun pour 50 points de bouilli ou conserves de viande.

2. Sur la demi-carte « A » et sur la demi-carte « B » : sur chacune de ces cartes, un coupon K 5, Z 5, H 5 et J 5 pour les marchandises et les quantités indiquées ci-dessus.

3. Sur la carte pour enfants : le coupon KK 5 pour 150 points de fromage (pour les sortes, voir sous chiffre 1 ci-dessus), et le coupon ZK 5 pour 50 grammes de beurre.

Ouverture de la session de mai du Grand Conseil de Fribourg

(c) La session de mai du Grand Conseil fribourgeois a débuté hier matin.

Le secrétariat du bureau donne connaissance de diverses motions présentées par le groupe radical-indépendant. La première demande une revision de la constitution cantonale dans le sens de l'introduction de la proportionnelle pour l'élection au Conseil d'Etat.

Le docteur Collaud, de Fribourg, demande une visite sanitaire régulière pour les enfants des écoles, spécialement pour les soins dentaires.

Comptes d'Etat

M. Charles Chassot, au nom de la commission d'économie publique, et M. Joseph Ackermann, directeur des finances, exposent quelques vues générales sur les comptes de 1946, qui se soldent par un déficit de 3,520,000 fr. sur un total de dépenses de 26,606,000 fr.

Savon Sunlight extra-savonneux !

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le prétendant au trône de France contre le «césarisme»

Violente attaque du comte de Paris contre de Gaulle

PARIS, 6 (A. F.P.) — La rentrée dans la vie politique du général de Gaulle a déjà fourni au comte de Paris l'occasion de donner à la presse des déclarations sur l'action politique de l'ancien président du gouvernement provisoire. Dans un manifeste que publiera incessamment le bulletin « Ici France », le prétendant précise, sur un ton de vive polémique, son point de vue. Il écrit notamment :

Après avoir systématiquement détruit ce qui, malgré tant d'errements, faisait la force et la grandeur de la IIIme République, après avoir abrogé la constitution de 1875, bouleversé l'administration, détruit l'armée par des attributions abusives de grades, laissé décimer les élites par l'épuration, perdu la Syrie et le Liban et mis l'empire en péril, de Gaulle, véritable fossoyeur du régime républicain, ouvre maintenant la voie au communisme.

LA QUESTION INDIENNE

Une entrevue entre Gandhi et Djinnah

Le mahatma voudrait éviter le partage de son pays en deux provinces

LA NOUVELLE-DELHI, 6 (Reuter). — Le mahatma Gandhi et le président de la Ligue musulmane, Djinnah, se sont rencontrés mardi soir pour la première fois depuis 1944. Leur entrevue a duré trois heures.

Djinnah a déclaré à l'issue de cette réunion : « Nous avons examiné deux faits. Le premier concerne le partage de l'Inde en deux provinces : le Pakistan et l'Hindoustan, et le second a trait à un appel que nous avons signé tous deux pour demander aux peuples indiens de sauvegarder la paix.

En ce qui concerne le premier point, Gandhi n'a pris aucune décision de principe, le partage de l'Inde n'étant pas inévitable à son avis, tandis que j'estime que ce serait la seule façon de résoudre le problème politique de l'Inde.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En ITALIE, le gouvernement a décidé de demander officiellement son admission à l'O.N.U.

Les plans du ministère de la guerre britannique relatifs à l'évacuation, pour le mois de septembre, de toutes les forces anglaises stationnées en Italie, devront probablement être abandonnés par suite de la non ratification par les « quatre grands » du traité de paix italien.

Aux ÉTATS-UNIS, le comité politique de l'O.N.U. a décidé hier d'entendre les représentants de l'Agence juive et ceux du haut comité arabe.

En ANGLETERRE, un débat a été ouvert hier aux Communes sur le projet de loi du gouvernement relatif à l'introduction du service militaire obligatoire. M. Churchill a déclaré que le projet original lui parait d'une sagesse inusitée. Mais, comme le gouvernement a décidé tout à coup de réduire de 18 mois à 1 an la durée du service militaire, M. Churchill a annoncé qu'il interviendra à ce sujet.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut musical. 7.15, inform. 7.20, concert Vivaldi. 10.10, émission radioscolaire : les modes anciens. 11 h., émission commune. 11.30 Genève vous parle. 12.15, C Dumont et son orchestre. 12.29, l'heure. 12.30, le rail, la route les ailes. 12.45, inform. 12.55, souvenirs de l'écran. 13.20 œuvres de Brahms. 14 h., fin 16.29, l'heure 16.30, émission commune. 17.30, les belles gravures musicales. 17.45, au rendez-vous des benjamins. 18.30 musique pour les jeunes. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35 musique de tous les temps. 19.55, la vie universitaire 20 25, Bâle cité des arts. 22.10, chansons françaises. 22.30, inform. 22.35, musique de danse. 23 h., fin.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.15 nouveaux disques. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, la chanson du mois. 12.50, concert populaire. 13.30, nouveaux livres 13.35 concerto de Mozart. 14.30 fin. 16.29, l'heure. 16.30, émission commune. 17.30, pour la jeunesse. 18 h., musique de bar. 18.30 célèbres cuisiniers d'autrefois. 19 h., l'ensemble Tony Bell. 19.25, communiqués. 19.30 inform. 20 h., pièce radiophonique. 21 h., œuvre de Turina pour violon et piano. 21.40 chants d'étudiants. 22 h., inform 22.05, une nouvelle symphonie de Lang. 22.45, chants de R. Strauss. 23 h., fin.

Le restaurant de l'Hôtel Suisse
vous offre sa spécialité du mercredi
le picata milanais
et jeudi
le pot au feu chez soi.

PALACE
Plus que 2 jours
PROLONGATION IMPOSSIBLE malgré l'énorme succès
Le septième voile
Le plus beau film que vous puissiez voir
PARLÉ FRANÇAIS
Jeudi à 15 heures matinée à 1,-, 1.50, 2.-

Les débats du congrès extraordinaire du parti socialiste français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PARIS, 6 (A.F.P.) — « Le président Ramadier doit donner sa démission pour ne pas tomber dans les pièges qui lui sont tendus de gauche et de droite. Le parti proposera cette solution et on repartira dans la clarté », a déclaré au conseil national socialiste, M. Guy Mollet, secrétaire général du parti.

M. Ramadier a affirmé dans son intervention qu'une crise ministérielle augmenterait les difficultés économiques : « il faut, a-t-il ajouté, que nous puissions continuer notre œuvre jusqu'au mois de juillet. »

M. Léon Boutbien, membre du comité directeur, parlant au nom de la Fédération de la Seine, et M. Pierre Bloch, président, directeur général de la Société nationale des entreprises de presse, se sont prononcés pour la démission.

Par contre, M. André Philip, ministre de l'économie nationale, a exprimé l'opinion qu'une nouvelle augmentation des salaires conduirait sans rémission à une situation financière sans issue.

M. Léon Blum intervient

M. Léon Blum, qui assistait à la séance, n'est pas intervenu à la tribune, se bornant à faire de sa place une courte déclaration :

« La solution d'un gouvernement homogène, dit-il, n'est plus possible à l'heure actuelle, les conditions n'étant plus remplies sur le plan parlementaire. »

M. Marceau Pivert, au nom de la Fédération de la Seine, insiste sur la nécessité de réduire considérablement les crédits militaires et fait de ce point la condition de son accord pour le maintien du gouvernement remanié. En l'absence d'engagements formels à ce sujet, il se prononce pour la démission de M. Ramadier.

M. Charles Lussy, député du Vaucluse et président du groupe parlementaire socialiste, est partisan du remaniement, tandis que M. Bracke est opposé à ce qu'il qualifie « d'opération de replâtrage ».

A 23 h. 30, il reste encore 16 orateurs inscrits dans le débat qui se poursuivra très vraisemblablement très tard dans la nuit.

Les douaniers français se mettent en grève

PARIS, 7 (A.F.P.) — Le syndicat des agents des douanes a donné hier l'ordre de grève, mais celui-ci n'a pas été observé partout avec la même rigueur. La grève a été effective de 16 h. à 18 heures dans les ports de mer et sur la frontière du nord, excepté dans le secteur d'Albertville.

Sur la frontière des Pyrénées, les douaniers sont restés à leurs postes. Entre la Sarre, le Palatinat et la Rhénanie, la grève n'a pas été suivie.

Scotland Yard à la recherche des nazis britanniques

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

S'agit-il de quelques groupes d'extrémistes isolés dont l'importance serait minime ? S'agit-il au contraire d'une organisation disposant de moyens financiers puissants ? Telles sont les questions qui se posent et que la police, malgré ses recherches, n'a pas réussi à élucider. On ignore si les agitateurs sont vraiment des Anglais ou des Allemands camouflés, résidus de la 5me colonne hitlérienne. Il n'est pas établi non plus quels sont les buts finals de cette propagande.

Scotland Yard a découvert la trace, dans quelques faubourgs du nord-ouest londonien, d'un groupe national-socialiste qui se dénomme pompeusement : « Groupe spécial nord-ouest de défense raciale ». Les tracts de cette « section » sont toujours signés de ces trois mots, en allemand : « Wir kommen wieder » — «nous revenons». Le «führer» supposé du groupe a été interrogé et n'a pas nié qu'il était entièrement dévoué à l'idéologie nazie. Son programme se résume en quelques points :

1. Etablissement de listes noires pour les démocrates, francs-maçons responsables de la deuxième guerre mondiale.

2. Embrigader la jeunesse et l'enthousiasmer pour un idéal de race pure, saine et forte, qui libérera le monde de l'emprise des juifs.

3. Déploiement d'une propagande intense contre la franc-maçonnerie criminelle.

Semblables déclarations se passent de commentaires. Si l'expérience n'avait pas appris, et combien, le danger de telles idées, on aurait tendance à prendre tout cela pour une plaisanterie de mauvais goût. Le sommet de cette plaisanterie serait alors cette affirmation du « führer » anglais : « Dans tous les domaines de la vie culturelle britannique, l'allemand doit remplacer dorénavant le grec et le latin ».

~~~

Si le renouveau du national-socialisme en Angleterre se bornait à ces déclarations plus ou moins platoniques, il serait possible de l'ignorer ou, du moins, de lui prêter peu d'importance. Mais il n'y a pas que cette propagande dans le grand public. Un grand nombre de juifs, parmi lesquels des personnalités éminentes du monde politique, reçoivent journellement des lettres de menace et ont demandé la protection de la police. Des juifs ont été malmenés et des terroristes nazis ont incendié plusieurs synagogues non seulement à Londres mais aussi dans les villes de province.

Il faut remarquer que le terrorisme palestinien, qui agit aussi en Angleterre, ne laisse pas d'impressionner l'opinion et de favoriser les courants d'antisémitisme. On sait qu'il suffit de s'engager dans la voie de la haine pour perdre bientôt toute mesure. C'est pourquoi le gouvernement a mobilisé les policiers de Scotland Yard, les chargeant de découvrir tous les foyers, pour mettre un terme à l'activité de ces nazis d'après-guerre.

Les événements de Madagascar évoqués à l'Assemblée nationale française

Apres critiques contre l'administration de l'île

PARIS, 6 (A.F.P.) — Un débat sur les événements de Madagascar s'est institué mardi à l'Assemblée nationale en présence du président du conseil, M. Ramadier, qui avait quitté au milieu de l'après-midi le comité national du parti socialiste.

Le député U.D.S.R. de Madagascar, M. Jules Castellani, s'est plaint de la carence dont a fait preuve l'administration de l'île depuis plus de deux ans. Il a accusé le mouvement de rénovation malgache « raciste, fasciste, réactionnaire » d'avoir donné l'ordre du massacre du 29 mars 1947. M. Castellani a reproché au haut commissaire « une politique de faiblesse et d'abandon. »

Les débats se sont poursuivis par l'audition de M. Pierre July, du parti républicain de la liberté, qui s'est étonné que l'administration française ait toléré aussi longtemps la propagande du M.D.R.M. « dirigé par de vieux ennemis de la France », mettant en cause M. Marius Moutet et lui reprochant de n'avoir pas tenu compte des renseignements qui lui étaient communiqués. M. July se tourne alors vers M. Raseta, député malgache, et déclare qu'il le considère comme un assassin.

M. Raseta, du groupe malgache, répond :

« Nous ne sommes pas venus ici pour dresser un réquisitoire contre la France », et ajoute qu'il est très peu renseigné sur les troubles de Madagascar. M. Raseta affirme qu'il regrette et désapprouve les actes de violence qui ont été commis, mais stigmatise l'action de l'armée française et notamment des troupes sénégalaises.

Le silence glacial dans lequel a été écouté le début de l'exposé est alors rompu par des rumeurs hostiles. M. Moutet précise, aux applaudissements de l'assemblée, que les premières victimes de la révolte ont été les Sénégalais, et que c'est alors seulement qu'ils ont réagi.

Les débats sur Madagascar se poursuivront jeudi.

CARNET DU JOUR

Université (Aula) : 20 h. 30, L'aménagement hydroélectrique du Châtelot sur le Doubs.

Cinémas

Théâtre : 20 h. 30, Le Port de l'angoisse.
Rex : 20 h. 30, Abbott et Costello aux sports d'hiver.
Studio : 20 h. 30, Port d'attache
Apollo : 20 h. 30, Ames perdues. 15 h., Pages immortelles.
Palace : 20 h. 30, Le septième voile.

LES SPORTS

FOOTBALL

Equipe du continent bat équipe combinée hollandaise par deux buts à un

Mardi soir, à Rotterdam, devant 65,000 spectateurs, l'équipe du continent a battu l'équipe combinée hollandaise par 2 buts à 1 (2-0).

L'équipe combinée hollandaise a été renforcée en première mi-temps par le Français Da Ruy et par les Suisses Gyger et Steffen.

En seconde mi-temps, ce trio défensif a joué avec l'équipe du continent.

MAY ISSUE
The Reader's Digest
Fr. 1.50
ON SALE TODAY

L'aide américaine à la Grèce et à la Turquie doit préserver ces pays de l'U. R. S. S.

Telle est du moin l'opinion des républicains à la Chambre des représentants

WASHINGTON, 6 (Reuter). La Chambre des représentants a décidé par 168 voix contre 22 de ne pas poursuivre le débat sur l'aide à la Grèce et à la Turquie.

Les divergences d'opinion à ce sujet se sont fait jour lorsque M. Charles Eaton, président de la commission des affaires étrangères, républicain, a déclaré que les Etats-Unis devaient agir pour empêcher la Russie d'assurer sa domination au Moyen-Orient et en Extrême-Orient.

Si l'on laissait la Russie s'allier la Grèce et la Turquie, a poursuivi M. Eaton, d'autres pays suivraient: l'Iran, l'Afghanistan, l'Inde et la Chine, tous pays limitrophes de l'U.R.S.S. C'est pourquoi les Etats-Unis doivent prendre le risque, en parfaite connaissance de cause, de venir en aide à la Grèce et à la Turquie, et cela pour la paix des Etats-Unis et du monde.

Le député Clarence Brown, réplique alors : **Devons-nous alors déclencher une nouvelle guerre ? La réponse doit plutôt être attendue de la Russie que de notre pays. Les Etats-Unis, toutefois, ne pourraient pas s'assurer une nouvelle victoire, et ce serait la fin de la liberté individuelle, la fin de nos entreprises privées.**

M. Charles Eaton cite enfin un passage d'une lettre du secrétaire d'Etat Marshall disant : « J'ai la ferme conviction que les secours à la Grèce et à la Turquie sont de toute urgence. Ils répondent à la politique étrangère des Etats-Unis. Et cette conviction, je l'ai acquise lors des débats de la Conférence de Moscou.

Les ouvriers de plusieurs usines de Vienne ont commencé hier une grève perlée

VIENNE, 6 (Reuter). — Les ouvriers de plusieurs usines de Vienne ont commencé mardi matin la grève perlée avant de connaître la décision des chefs des syndicats qui doivent se prononcer sur le principe d'une grève générale. Les grèves de protestation contre la pénurie de vivres se développent également.

Les revendications de la classe ouvrière préoccupent le gouvernement

VIENNE, 7 (A.F.P.). — Les revendications de la classe ouvrière autrichienne et la situation alimentaire critique de l'Autriche continuent à être au premier plan des préoccupations du gouvernement. Evoquant les manifestations qui se sont déroulées lundi devant la chancellerie, M. Figl a notamment déclaré au cours du conseil des ministres : « Des éléments irresponsables ont incité les manifestants à se livrer à des actes qui, grâce à la vigilance de la police, ont pu être évités. »

En outre, après avoir entendu un exposé détaillé de la situation alimentaire du pays et à Vienne en particulier, le conseil a invité le gouvernement à intervenir auprès du conseil alliée pour que la police puisse être dotée d'un matériel et d'un armement suffisants.

Une bombe a fait explosion mardi soir dans un cinéma du CAIRE, blessant dix personnes. Cet incident a donné lieu à une panique.

AVIS TARDIFS

Ce soir, à 20 h. 15
à la Collégiale

Culte de consécration

de cinq candidats au saint ministère

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

Ce soir, à 20 h. 30
Aula de l'Université

Conférence avec projections lumineuses

M. Bernard JOBIN

Directeur de la Société suisse d'électricité et de traction, à Bâle

Sujet :

L'aménagement hydro-électrique de la chute du Châtelot sur le Doubs

(son importance pour le canton de Neuchâtel)

Entrée : Fr. 1.— pour les non-membres.

Section athlétisme

Séance de cinéma

Grande salle de Beau-Séjour

Jeudi 8 mai, à 20 h. 30

I. *Championnats d'Europe d'athlétisme léger à Oslo 1946*

II. *LA FINLANDE*

avec Maeki, Pekuri, Askola, Barlund, Jarvinen, Nikkanen

Nombre des places limité

Location chez Delnon-Sports, Jika-Sports, Robert-Tissot-Sports

Beau-Rivage

Jeudi, dès 16 heures

Thé dansant

avec l'ORCHESTRE ALLOGGIO
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 6 mai 1947, le Conseil d'Etat a nommé M. André Monard, agriculteur à Môtiers, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle de Môtiers No 33 en remplacement de M. Victor Barrelet, démissionnaire.

Convocation du Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire de printemps pour lundi 19 mai 1947, à 14 h. 15, au château de Neuchâtel.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La poudre mystérieuse

En général, on préfère mettre les traductions boiteuses à la corbeille, plutôt que leur faire l'honneur d'une publication. Il y a parmi elles cependant des « monuments » qui doivent servir à l'édification de nos lecteurs. Qu'on en rie ou qu'on s'en indigne, voici, telle que la diffuse une fabrique de Suisse alémanique des plus cotées, la façon d'utiliser on ne sait quoi :

Modes d'emploi !

Prier d'observer, décline essentiellement de la méthode jusqu'à présent.

1. La quantité de la poudre, employée probablement pour une prothese devient partagé à deux parts.
2. L'une moitié est donnée dans une petite poêle et mincée avec liquidité, ainsi mince, que la pâte dégoutte encore inerte de la spatule. On laisse reposer cette pâte environ 10 minutes.
3. Après dix minutes l'autre moitié de la poudre devient mélangée. La pâte doit délier de la poêle après brief remuer et prise dans les mains, sans coller. Si non, on ajoute un peu de la poudre sèche.
4. Après brief pétrir avec la main la pâte devient bourrée et pressé le muffel 10 minutes.
5. Mettre le cerceau, et donner le tous dans **l'eau bouillante. Faire cuire 15 à 20 minutes**, alors réfroidir et étendre.

Certifié conforme et intégral (à part la raison sociale de la maison et le numéro de ses « chéques postaux »)!

C'est ce qui s'appelle jeter de la poudre aux yeux des clients.

On ne nous dit même pas si la poudre en question sert à faire lever la pâte à gâteaux, à prévenir l'insomnie, à fabriquer un nouvel engin de guerre ou à protéger l'épiderme de bébé.

C'est peut-être un produit magique (comme la poudre de perlimpimpin ou la poudre d'escampette) qui sert, lorsqu'on a suffisamment « pressé le muffel » à éclaircir le sens du « modes d'emploi ! » précité...? NEMO.

A l'Ecole complémentaire des arts et métiers

Au cours de sa séance du 24 avril, le bureau de la commission de l'Ecole complémentaire des arts et métiers, présidé par M. Jean Uebersax, a ratifié l'attribution des prix suivants pour l'exercice 1946-1947 :

Prix Paul de Meuron : Bourquin Eric, dessinateur génie civil ; Etat de Neuchâtel.

Prix Louis Favre : Riem Joë, dessinateur génie civil ; Max Landry, Neuchâtel. Arrigo Jean-Pierre, dessinateur bâtiment ; Wavre et Carbonnier, Neuchâtel.

Prix Matthey-Schœck : Boillod Claude, dessinateur génie civil ; Max Landry, Neuchâtel. Hofmann Paul-Emile, ébéniste ; J. Skrabal, Peseux.

Prix Suchard : Blanchin Pierre, tapissier-décorateur ; A. Vœgeli, Neuchâtel. Keller Roger, plâtrier-peintre ; J. Pizzera, Colombier. Tanner Werner, jardinier ; P. Meier, Colombier.

Prix Favag : Blanchard Serge, électricien ; V. Vuilliomenet & Cie, Neuchâtel. Pauchard Fernand, mécanicien ; Favag, Monruz. Zumbach Bruno, mécanicien; Favag, Monruz. Kaeser Hans, mécanicien ; Beka S. A., Saint-Aubin. Fawer Georges, mécanicien ; H. Honegger & Cie, Neuchâtel. Borel Jean, électricien ; J. Rieben, Peseux. Jacot Roland, dessinateur technique ; Beka S. A., Saint-Aubin.

Prix des confiseurs : Leutwyler Alfred, confiseur ; E. Radelfinger, Neuchâtel. Urban Bernard, confiseur ; P. Weber, Valangin.

Prix de l'Union féminine des arts et métiers, section de Neuchâtel : Dietrich Trudi, couturière ; Mme Fritschi, Neuchâtel.

Prix des maîtres serruriers : Bula Alfred, serrurier ; M. Arnd, Neuchâtel.

Prix des maîtres boulangers : Kammer Rudolf, boulanger : Société de consommation, Boudry.

Prix des maîtres tailleurs : Bégré Albert, tailleur ; M. Schwab-Roy, Neuchâtel.

Prix des maîtres bouchers : Siegenthaler Walter, boucher ; R. Baltensberger, Boudry.

Examens de maîtrise pour ébénistes

M. Walter-E. Décosterd, ébéniste, ancien élève de l'Ecole des métiers de la ville de Berne, habitant Neuchâtel, a passé avec succès les examens de maîtrise fédérale, au Bürgenstock.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — *6 mai.* Température : Moyenne : 12,4 ; min. : 6,3; max. : 18,3. Baromètre: Moyenne : 722,1. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré à faible. Etat du ciel : variable.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

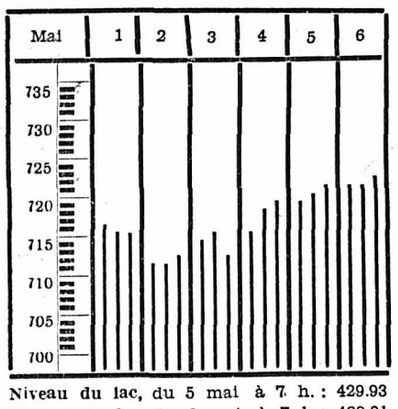

Niveau du lac, du 5 mai à 7 h. : 429.93
Niveau du lac du 6 mai, à 7 h.: 429,91

Prévisions du temps : Beau temps, surtout dans l'ouest. Ciel nuageux dans le Jura, sur le Plateau et dans l'est. Vents faibles variables. Tendance à la bise. Lente hausse de la température.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Le *président* du tribunal de police de Neuchâtel, M. Raymond Jeanprêtre a rendu au début de l'audience d'hier, le jugement concernant une affaire dont les débats s'étaient déroulés il y a une semaine. Elle concerne quatre personnages qui, à des titres divers, connaissaient Ernest Rognon dit « Le Rouquin», cambrioleur dont la Cour d'assises aura à s'occuper lors de la prochaine session. C'est par les interrogatoire auxquels sont soumis les membres de la « bande Rognon - Jeanquartier et consorts » et leurs acolytes qu'ont été découvertes des infractions dont quelques-unes datent de fort longtemps déjà,

Afin de faire une modeste bombance à Noël 1942, E. F. avait volé un lapin et invité Ad. S. à partager ce plat de Réveillon. L'action pénale est prescrite; la plainte a été retirée. E. F. ne peut être puni en 1947 ni pour vol, ni pour larcin.

En revanche le recel de peu de gravité dont s'est rendu coupable son ami est encore punissable. Ad. S. s'est vu infliger en conséquence une amende de 30 fr. Nous apprenons qu'il a décidé de recourir contre ce jugement.

Ch. D. a joué à l'argent dans le café tenu par Al. S. avec Ernest Rognon et perdu une somme de plus de 200 fr. en un après-midi, ce qui prouve que les mises étaient abusives.

Le joueur perdant, Ch. D., a été condamné (le tour de son partenaire viendra en Cour d'assises) de même que le cafetier Al. S., qui savait que l'on jouait gros jeu dans son établissement, pour infractions à la loi sur la police des établissements publics, le premier à 100 fr., le second à 300 fr. d'amende.

Enfin si l'affaire du lapin ne lui a pas coûté trop cher, E. F. ne sort pas indemne de cette entrevue avec la justice. Car, entendu comme témoin par le juge d'instruction à propos de la partie de cartes dont on vient de parler, il avait déclaré n'avoir pas vu que les « jasseurs » jouaient à l'argent. Or, après la partie qu'il avait suivie, il avait été invité par Rognon à manger avec l'argent de la victoire. E. F. entendit suffisamment de plaisanteries pour être clairement orienté sur la provenance des fonds qui lui valaient les largesses de Rognon. Il s'est donc rendu coupable de faux témoignage. C'est pourquoi il a été condamné à quinze jours d'emprisonnement, subis par la préventive.

Les frais de cette affaire se montent à 362 fr. Ils ont été répartis entre les quatre condamnés dans la proportion suivante : quatre dixièmes à la charge d'E. F., un dixième à la charge d'Ad. S., trois dixièmes à la charge d'Al. S. et deux dixièmes à la charge de Ch. D.

~~~

A. P. a emprunté un petit char dans une brasserie de la rue du Seyon. Il l'abandonna, après usage, au passage Max-Meuron. Il ne s'est pas présenté à l'audience et a été condamné par défaut à 15 jours d'emprisonnement et aux frais.

~~~

Trouvé ivre-mort à l'avenue de la Gare, R. M. a insulté les agents qui venaient le relever, tout en leur opposant une violente résistance. Il a été condamné à 20 fr. d'amende et à 14 fr. de frais.

~~~

Trois jeunes gens de Saint-Blaise, F. H. et M. se sont injuriés et frappés un beau soir. Ils n'ont jamais voulu dire pourquoi. La plainte de M. pour voies de faits contre ses deux adversaires a été retirée. Restait le scandale. Cela valut à chacun de ces jeunes gens 5 fr. d'amende.

~~~

Deux jeunes étudiants qui fêtaient une fin de trimestre, emportèrent des objets qui se trouvaient dans le vestibule et au bar d'un dancing. Larcins reconnus par W. et A. qui, d'abord, s'étaient refusés à décliner leur identité. Ils ne sont pas revenus de Suisse allemande pour assister à un jugement auquel ils avaient déclaré se soumettre. Une petite amende de principe à l'un et à l'autre.

~~~

Un Tessinois, P. P., arrivé depuis quelques jours à Neuchâtel, fut retrouvé le 12 avril en état d'ivresse avancé au quai Léopold-Robert. Il n'avait pas encore déposé ses papiers, se rendant par surcroît coupable de contravention à la loi sur la police des habitants. Vingt *francs d'amende et 5 fr. de frais.*

~~~

E. R. s'est si bien occupé de l'appareil de radio que lui avait confié un négociant de Neuchâtel que, le jour où il quitta notre ville, le poste disparut également. Ne s'étant pas présenté à l'audience, le prévenu a été condamné pour escroquerie, selon les réquisitions du procureur général, à trois mois d'emprisonnement et aux frais.

CHRONIQUE MUSICALE

IIIme concert de musique de chambre «Pro vera musica»

C'est intentionnellement sous ce titre que nous voulons parler du concert de dimanche après-midi à la salle des pasteurs. Car ce n'est pas tant MM. Pierre Mollet et Jean-Marc Bonhôte que nous avons entendus que le message qu'ils avaient humblement et joyeusement accepté de nous faire entendre. Les auditeurs ne s'y sont pas trompés. L'intensité, la plénitude, la richesse de cette heure (*exactement* soixante minutes) les ont comblés pour longtemps.

La première qualité (ou la première grâce) de ce concert était sa brièveté. *Quand l'appel de la musique va si loin* dans le cœur de l'homme, il y a des *limites humaines à observer : c'est* assez pour aujourd'hui. Il suffit d'un seul vers, d'un seul tableau, d'un seul chant, *quand ils ont été choisis pour nous.*

C'est dire que la composition du programme était sans défaut. Trois airs : de Händel: Air de *Bérénice ;* de Monteverdi : Récit d'*Orfeo ;* de Haydn : Air des *Saisons,* et puis, précédé d'une introduction par J.-M. Bonhôte, les *Amours du poète,* de Schumann. Pouvoir mystérieux de la musique qui transforme des notes en de tels accents. Ce ne sont pas des mélodies livrées à notre appréciation. C'est un message qui a été écrit pour nous — et c'est le propre du génie que ce message soit toujours unique et essentiel.

« Projeter de la lumière au fond du cœur humain — mission de l'artiste ! » disait Schumann. Voilà une définition d'un concert qui n'est ni courante ni banale. S'il s'agit de cela — et il s'agit de cela — *comment se refuser à un tel* bienfait ? Mais comment aussi ne pas *bénir secrètement les souffrances* de l'artiste qui sont non seulement le prix de sa création et la rançon de son génie, mais le miracle de sa présence si proche, si fraternelle.

~~~

On a loué déjà le talent et les dons exceptionnels de M. Pierre Mollet. Ils sont tels qu'ils lui permettent cette liberté, cette sincérité, cette grandeur qui donnent à sa voix, à son chant, une qualité de pureté et d'émotion qui ne trompent pas.

M. Jean-Marc Bonhôte, l'animateur de « Pro vera musica » dont on connaît les qualités de chef, d'inspirateur, de musicien, était au piano. Quel pianiste nous avons là, et comme on lui demande de ne pas être avare pour nous d'un jeu si noble, si ardent, à la fois si clair *et si lourd de résonances,* parce que dépouillé de tout effort et de tout effet. Et comme il sait, en peu de mots, parler de la musique et nous placer au cœur d'une œuvre.

Il fallait bien dire quelque chose de ces deux vrais musiciens qui se sont fait oublier « pro vera musica » tout au long du concert, dans cette Salle des pasteurs où la musique — et la musique *de chambre en particulier* — est bien chez elle. J. V.

VIGNOBLE

LIGNIÈRES
Noces d'or

(c) Entourés de leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Henri Descombes-Mercerat, officier d'état-civil, ont dignement fêté leurs noces d'or.

A cette occasion, les sociétés du village se sont produites, et ont fait entendre leur répertoire de choix.

CORTAILLOD
Une agréable surprise

(c) L'orchestre de Cortaillod a fait dimanche soir une agréable surprise à la population en lui offrant un joli concert. Outre trois morceaux d'orchestre, on y entendit plusieurs sonates pour deux violons et trois solos de saxophone qui recueillirent les applaudissements de tous. Une collecte faite en faveur de l'œuvre de la Sœur visitante de la localité produisit une somme appréciable.

PESEUX
Affaires scolaires

(c) Réunie en séance le vendredi 2 mai, la commission scolaire a longuement étudié la création de colonies de vacances afin de procurer à des enfants de constitution plutôt faible, des séjours en montagne à des conditions aussi avantageuses que possible.

Différentes offres de location de chalets ont été retenues, mais le côté financier n'ayant pas encore été résolu, une commission spéciale, composée de 5 membres, est chargée de s'occuper de la mise sur pied de ce projet.

Puis, chaque membre ayant fonctionné comme expert lors des examens de fin d'année scolaire, présente son rapport sur les constatations faites.

La commission s'occupe ensuite des courses d'écoles qui se font habituellement dans la seconde quinzaine de juin. Cinq groupes de 2 classes seront formés, ce qui facilitera la tâche des organisateurs. Les élèves des classes supérieures bénéficieront de la course de deux jours.

Rédacteur responsable : R Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

MARIN-ÉPAGNIER
Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Gaston Gehrig, vice-président, qui, en ouvrant la séance, retrace l'activité de M. Charles Pfeiffer, président du Conseil général, décédé depuis peu.

Vente de terrain. — Le Conseil communal demande l'autorisation de vendre une parcelle de 1100 m² de terrain à bâtir, *située entre l'atelier Haro S. A. et la route* cantonale. Après discussion, la vente est approuvée par 13 voix contre 3.

Subventions pour construction de logements. — Une demande de crédit de 27,000 fr., présentée par le Conseil communal pour subventionner la construction de logements, donne lieu à un long débat au cours duquel diverses opinions sont exprimées. Finalement, l'assemblée se trouve en présence des trois propositions *suivantes : celle du Conseil communal,* celle de M. Alphonse Henry pour un crédit de 15,000 fr., celle de M. Paul Maumary pour un crédit de 21,000 fr. La proposition du Conseil communal est écartée par 6 voix contre 10, puis la proposition *de M. Paul Maumary est approuvée par* 9 voix contre 7 qui vont à celle de M. Henry.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre des entrepreneurs et artisans du village demandant que les travaux subventionnés leur soient réservés mais le président du Conseil communal fait remarquer que les conditions de subventionnement prévoient l'adjudication des travaux sur la base de *soumissions concurrentes.*

Nomination d'un membre de la commission scolaire. — M. Robert Monnard, présenté par le groupe socialiste, est élu membre de la commission scolaire en remplacement de M. Charles Pfeiffer.

LE LANDERON
Soirée au profit de « Pro Infirmis »

(c) « Les chevaux de bois », c'est le titre de la charmante comédie que la compagnie Paul Pasquier, de Lausanne, a donnée samedi soir au Landeron au profit de l'œuvre « Pro Infirmis ». Il n'est pas nécessaire de faire l'analyse de cette pièce bien connue, mais toujours d'actualité où deux caractères s'opposent dans leur orgueil. Jouée par des artistes comme Nanine Rousseau, Paul Pasquier, Claude Mariau, René Serge, Lily Polla, etc., inutile de dire le succès remporté par cette troupe à laquelle une salle comble a fait une chaleureuse ovation.

RÉGION DES LACS

YVERDON
Condamnation d'une avorteuse

Le tribunal correctionnel a condamné à 3 ans et demi de réclusion sous déduction de 93 jours de préventive, à la privation des droits civiques pendant 5 ans et aux 10/14me des frais, Lydie Marguerat, qui s'est rendue coupable d'avortements et a causé la mort d'une mère de famille, à Ursins près d'Yverdon.

Des complices ont été condamnés à des peines moindres, avec sursis.

Concert au temple

(c) Dimanche soir, le temple contenait une foule nombreuse, venue goûter le magnifique concert donné par la société chorale, la « Lyre yverdonnoise », avec le concours de Mlle Flore Gabella, cantatrice. C'était un vrai régal et les efforts demandés à tous ces chanteurs depuis plusieurs semaines en vue de la fête cantonale de Nyon, seront certainement récompensés par un beau succès.

VAL-DE-TRAVERS

Revision des automotrices R.V.T.

(c) Depuis un certain temps, on procède, dans les ateliers du R.V.T., à Fleurier, sous la direction de M. Roger Petermann, chef de dépôt, à la revision partielle des deux automotrices électriques entrées en service lors de l'électrification.

Il a fallu un mois de travail pour terminer la première, et la seconde sera remise en service sous peu.

L'une des principales réparations qui durent être faites consista en la recharge des boudins des roues motrices. Certaines parties mécaniques et électriques ont également fait l'objet de cette revision de même que les compartiments et l'extérieur des automotrices.

Soulignons que tous les travaux furent exécutés par le personnel de la compagnie qui entreprenait pour la première fois la remise en état d'automotrices électriques et qui a fort bien mené à chef ce travail.

BUTTES
Les 95 ans du doyen

(c) Le doyen de notre localité, M. Léon Vaucher, a célébré dimanche son 95me anniversaire. Né à Buttes, M. Vaucher prit une part très active à la vie communautaire et religieuse de la localité. Il fit partie des autorités locales et, pendant plusieurs législatures, représenta le parti radical au Grand Conseil. M. Léon Vaucher fut un excellent tireur, sport qu'il a encore pratiqué à un âge très avancé, mais auquel il a dû renoncer ces dernières années en raison de l'affaiblissement de sa vue.

MOTIERS
Nouveau conseiller général

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal a proclamé membre du Conseil général, M. Edouard Paillard, suppléant de la liste radicale, en remplacement de M. Victor Barrelet, démissionnaire, par suite de changement de localité.

A LA FRONTIÈRE

L'assemblée générale de la section de Besançon de la Chambre de commerce suisse en France

La section de Besançon de la Chambre de commerce suisse en France a tenu, le 3 mai, sa cinquième Assemblée générale, sous la présidence de M. Marcel Sagne.

M. Voirier, consul de Suisse à Besançon, M. Paul de Perregaux, président de la Chambre de commerce suisse en France, assistaient à cette réunion.

Dans son rapport, le président de la section de Besançon a décrit de façon très claire l'évolution des échanges économiques franco-suisses durant l'année 1946, en particulier dans la circonscription de la section de Besançon, qui englobe sept départements s'étendant de la Côte d'Or aux Vosges, en passant par la Haute-Saône et la Haute-Marne.

L'assemblée a ensuite élu président d'honneur de la section, M. Voirier, consul de Suisse à Besançon.

Pour clore la séance, M. Emile Duperrex, vice-directeur de la Banque Populaire de Genève fit, devant un nombreux auditoire, une conférence remarquable sur : « Le franc suisse, sa position internationale ».

VAL-DE-RUZ

LANDEYEUX
A l'hôpital du Val-de-Ruz

Du rapport présenté à la commission générale de l'hôpital du Val-de-Ruz, à Landeyeux, par le comité administratif de l'établissement sur l'exercice 1946, nous tirons les renseignements suivants :

Septante-cinquième anniversaire de la fondation. — Le septante-cinquième anniversaire de la fondation fut l'occasion d'une manifestation régionale. Le résultat financier de la journée laissa un bénéfice coquet de 12,372 fr. 85, versé au fonds d'agrandissement de l'hôpital.

Vers l'agrandissement de l'hôpital. — Réunie le 25 novembre 1946, la commission générale de l'hôpital prit connaissance des plans et devis envisagés par le comité pour l'agrandissement de l'hôpital.

L'on prévoit l'adjonction d'un étage sur le corps principal du bâtiment. Un service de maternité sera instauré. Le personnel disposera enfin de chambres convenables et il sera possible d'isoler les divers groupes : maternité, salles d'opération, malades contagieux.

Les frais sont estimés à 350,000 fr. Une large participation financière est assurée par diverses entreprises privées et toutes les communes du Val-de-Ruz.

Plus de malades, moins de journées d'hospitalisation. — Remarquons encore que malgré l'augmentation des malades, le nombre total des journées d'hospitalisation sont en diminution sur les exercices précédents, que la proportion du nombre des journées de malades est normale par rapport à la population du Val-de-Ruz, comparativement aux hôpitaux de même importance et que, fait fort heureux, la collecte annuelle a rapporté plus du double de celle de 1945.

Au Conseil général de Fleurier

Notre correspondant de Fleurier nous écrit :

Le Conseil général de Fleurier s'est réuni mardi soir, au collège primaire, sous la présidence de M. Roger Cousin, président, qui a rappelé la mémoire de M. Emile Javet, récemment décédé, puis souhaita la bienvenue à M. Kurt Niederhauser, nouveau conseiller général.

Comptes 1946

Les comptes communaux de 1946 accusent un déficit de 76,545 fr. 97, sur un total de dépenses courantes de 1,755,398 fr. 80. Les amortissements sur emprunts ont été de 96,829 fr. 90.

Ces comptes font l'objet d'un rapport des vérificateurs et de la commission financière dont il est donné connaissance au Conseil général. Puis celui-ci approuve à l'unanimité les comptes qui lui ont été présentés et donne décharge au Conseil communal de sa gestion.

Auparavant, M. René Sutter a demandé que le Conseil communal procède d'ici en septembre à une étude générale de la situation financière de la commune. M. Jean Calame répond que l'exécutif accédera à la demande de l'interpellant.

Octroi d'un crédit pour subventions

Sur le préavis favorable de la commission financière et à la demande du Conseil communal, le législatif prend un arrêté qui décide d'accorder à nouveau des crédits pour subventionner la construction d'immeubles et, en même temps, vote un crédit de 40,000 fr. à cet effet. La dépense sera couverte par la trésorerie courante et la subvention communale ne pourra pas excéder le 15 % du coût des constructions neuves.

Une proposition libérale de subventionner des transformations dans des immeubles existant déjà a été repoussée par 19 voix contre 8.

Un nouveau poste

Afin de permettre une organisation plus rationnelle des services de l'administration et pour que la réorganisation de la police locale puisse être entreprise, un *poste nouveau de commis au service de* l'administration communale est créé. Cet employé, dont le traitement prévu est de 3800 fr. à 5000 fr. par année travaillera suivant les besoins dans les différents bureaux de l'hôtel de ville.

Revision du règlement

A la demande du contrôle des communes, le règlement général de la commune est modifié pour ce qui concerne l'élection des membres du Conseil communal et de la commission scolaire, élection qui ne pourra plus se faire désormais tacitement, même si le nombre des candidats est égal à celui des sièges à repourvoir, mais qui est soumise au scrutin secret.

Ventes de terrains

Le Conseil général ratifie ensuite une vente de terrain à la fabrique d'Ebauches S. A., à la rue des Moulins, qui désire agrandir ses locaux industriels, ainsi que la vente de cinq petites parcelles à des particuliers, ceci en vue de procéder à une régularisation cadastrale.

Rue François-Jaques

La rue nouvelle, construite en 1946 au nord de la rue Léo-Lesquereux, portera le nom de rue François-Jaques, nom du peintre jurassien bien connu, qui est mort il y a dix ans près de Nyon, mais qui était né à Fleurier où il avait enseigné.

Bureau du Conseil général

Celui-ci est constitué de la manière suivante pour l'année législative 1947-1948 : président: M. Paul Winkler (soc.); premier vice-président : M. Maurice Montandon (rad.) ; deuxième vice-président : M. Roger Cousin (lib.) ; secrétaire : M. Etienne Jacot (rad.) ; secrétaire-adjoint : M. Albert Calame (soc.) ; questeurs : MM. R. Vollenweider (soc.) et Louis Indermühle (rad.).

Après que le nouveau président eut pris place sur son fauteuil, le Conseil général procéda à l'élection pour un an de la commission financière composée de neuf membres.

Par 29 voix, M. Eugène Jeanneret, proposé par le groupe socialiste, est élu membre de la commission financière en remplacement de M. Aloïs Genre, démissionnaire.

Divers

M. Henri Robert aimerait savoir si des plans existent pour la transformation de la rue Bovet-de-Chine qui est étroite et dangereuse.

M. Eugène Jeanneret, conseiller communal, lui répond que ce problème a déjà préoccupé son dicastère, mais que certaines réponses doivent être attendues pour aller de l'avant.

M. Albert Calame souhaite que la commission de salubrité procède à une visite des maisons cet été, car il y a des logements insalubres. Si des propriétaires ne peuvent pas par leurs propres moyens payer les réparations, la commune devrait envisager de les aider.

M. Jean Calame, président de commune, note la suggestion de son collègue et souligne que de nombreux cas de réparations ont déjà été dénoncés. G. D.

Naissances

Monsieur et Madame André BOITEUX-JAGGI et leur fille Claude-Andrée ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et petit frère

Jean - Daniel

6 mai 1947

Winterthur Privatkrankenhaus
Oberfeldstrasse 78

Repose en paix.

Madame et Monsieur Edouard Bourquin-Mutrux et leur fille, à Fresens ;
Monsieur et Madame Henri Mutrux et leurs enfants, à Saint-Aubin ;
Madame et Monsieur Hermann Boss-Mutrux, au Locle ;
Monsieur et Mademoiselle Henri et Constance Mutrux, à Pomy et à Yverdon,
ainsi que les familles alliées, amies et les connaissances,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules MUTRUX
retraité C. F. F.

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 80me année.

Fresens, le 6 mai 1947.

J'ai combattu le bon combat.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, jeudi 8 mai, à 13 h. 30. Départ de Fresens à 13 heures.

Je sais en qui j'ai cru...
2 Tim. I, 12.

Au revoir cher époux et papa chéri.

Madame Paul Perret-Gentil ;
Monsieur et Madame Paul Perret-Gentil-Messerli ;
Madame et Monsieur Charles Steudler-Perret-Gentil et leurs enfants, aux Ponts-de-Martel ;
Monsieur et Madame Prosper Perret-Gentil-Suter et leurs enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane ;
Madame et Monsieur Auguste Roulet-Perret-Gentil, au Locle ;
Monsieur et Madame Emile Perret-Gentil et leurs enfants, à Villiers ;
Madame et Monsieur Arthur Blandenier-Perret-Gentil et leurs enfants, à New-York ;
les familles Sutterlin, à Zofingue, Bâle, Dornach, Stuttgart,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur

Paul PERRET-GENTIL

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui mardi, dans sa 73me année, après une longue maladie supportée avec vaillance.

Cernier, le 6 mai 1947.

Ma grâce te suffit
2 Cor. XII, 9.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 8 mai, à 14 heures, à Cernier. Culte pour la famille à 13 h. 30.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la *Fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz* a le regret de faire part à ses membres actifs, passifs et honoraires du décès de

Monsieur

Paul PERRET-GENTIL

père de Monsieur Paul Perret-Gentil, membre du comité.

Ils sont priés d'assister à l'enterrement *qui aura lieu jeudi 8 mai, à 14* heures, à Cernier.

Car mon cœur prenait plaisir à tout mon travail, et c'est la part qui m'en est revenue.
Eccl. II, 10.

Justifiés par sa grâce, nous devenons, en espérance, héritiers de la vie éternelle.
Tite III, 7.

Madame Julie Decreuze-Cortaillod, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Louis Decreuze-Kuhn et leur fils Pierre, à Colombier ;
Monsieur et Madame Charles Matthey-Decreuze et leurs fils Maurice et François, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Arnold Decreuze-Scheidegger, à Auvernier ;
Mademoiselle Betty Decreuze, à Boudry ;
Madame veuve Charles Cortaillod et famille, à Auvernier et à Moudon ;
Monsieur et Madame Eugène Lambert-Cortaillod et famille, à Genève ;
Mademoiselle Emma Braillard, à Gorgier ;
les familles Collet, Hauser, Jaquemet, Mottier, Henssler, Oder, Burki et Gaillard ;
Mademoiselle Bertha Issler, à Auvernier,
ont la tristesse de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-père, oncle, parent et ami,

Monsieur Arnold DECREUZE

survenu le 5 mai, dans sa 86me année, après une courte maladie.

Auvernier, le 5 mai 1947.

L'ensevelissement aura lieu à Auvernier, jeudi 8 mai, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Croix-Blanche.

La *Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A.* a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arnold DECREUZE

membre du conseil d'administration de la société, arraché à son activité le 5 mai, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Auvernier, le jeudi 8 mai.

Dieu est amour.

Les amis et connaissances de

Mademoiselle Emma JEQUIER

sont informés de son décès, survenu à Neuchâtel, le 3 mai 1947.

L'ensevelissement aura lieu sans suite.

Culte au local de l'Armée du Salut, mercredi 7 mai, à 12 h. 30.

Les familles affligées.

Le *Corps de l'Armée du Salut de Neuchâtel* informe ses membres et amis du décès de leur chère camarade,

Mademoiselle Emma JEQUIER

survenu dans sa 68me année.

Je t'avais un moment dérobé ma face, mais avec un amour éternel, j'aurai compassion de toi, dit ton rédempteur, l'Eternel.
Esaïe LIV, 8.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 7 mai 1947, à 13 heures.

Culte à la salle, Ecluse 20, à 12 h. 30. La chorale se rassemblera pour 13 heures au cimetière.

Le comité de l'*Amicale III/18 a le* grand regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Placida BIANCHI

mère de M. Crispino Bianchi, membre de la société.

L'ensevelissement a eu lieu mardi 6 mai 1947.

POMPES FUNÈBRES
SEYON 30
J. KELLER
Nouveau N° Tél. 5 46 60
Cercueils, transports, incinérations
~~~